

DES SOLUTIONS INNOVANTES PROPOSÉES AUX ENTREPRISES INDUSTRIELLES

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a organisé, hier, dans la wilaya de Bejaïa, un séminaire sur l'assurance et la gestion des risques industriels à travers lequel elle s'est engagée à offrir des solutions innovantes pour un meilleur accompagnement des opérateurs économiques et de nouvelles polices d'assurance pour mieux accompagner les entreprises industrielles, indique un communiqué de la Caisse.



P.16

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien national d'information

Mardi 1^{er} octobre 2024 - N°: 219 - Prix:10 DA



POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN CHAMP GAZIER AU SUD
VERS UN ACCORD MAJEUR AVEC GAZPROM



P.6



Pékin veut renforcer le partenariat stratégique avec Alger

L'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Li Jian, a affirmé que son pays souhaitait approfondir sa coopération avec l'Algérie et hisser le niveau du partenariat stratégique entre les deux pays.

Lire en Pages 3

PROJET DU GAZODUC TRANSSAHAÏEN



RÉUNION PROCHAINE DES MINISTRES DE L'ÉNERGIE

P.3

CAS DE PALUDISME ET DE DIPHTÉRIE AU SUD LA COMMISSION MÉDICALE À PIED D'ŒUVRE



P.2

EN PALESTINE ET AU LIBAN



L'ONU MET EN GARDE CONTRE L'EXPANSION DE LA GUERRE

P.9

LIGUE ARABE

L'Algérie prend la présidence de deux commissions

L'Algérie a pris la présidence de deux importantes commissions des affaires sociales à la Ligue arabe, à savoir la commission de la famille arabe et la commission de l'enfance arabe, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

II L'Algérie a pris, ce jour lors d'une réunion par visioconférence, la présidence de ces deux commissions pour une année, succédant ainsi à la Tunisie, pays frère", précise la même source, notant que ces deux commissions "comptent parmi les plus importantes dans le secteur des affaires sociales au sein de la ligue arabe". "La commission de la famille arabe, qui tiendra sa 14e session, élabore les projets, programmes et plans d'appui au rôle de la famille, collabore avec les parties concernées au niveau des pays membres en vue de leur mise en œuvre, assure le suivi de la mise en œuvre du plan d'action relatif aux familles dans la région arabe, au titre de l'agenda de développement durable, et soutient les activités nationales et régionales liées à la promotion de la famille arabe", souligne le communiqué. La commission de l'enfance arabe, qui tiendra sa 28e session, "assure, quant à elle, le suivi de la mise en œuvre des décisions du

Conseil de la ligue et des conseils ministériels sur l'enfance". Cette commission "suit également les questions liées aux droits de l'enfant aux niveaux régional et international et les développements internationaux concernant les questions de l'enfance, en veillant à prendre les mesures d'adaptation nécessaires dans la région arabe, s'emploie à unifier et à coordonner les efforts arabes en la matière dans les fora internationaux, et assure le suivi de la mise en œuvre de l'agenda de développement pour investir dans l'enfance dans le monde arabe à l'horizon 2030 et du plan exécutif y afférent, dans le cadre de l'Agenda 2030 de l'ONU. Des thèmes importants en lien avec les dossiers de l'enfance et de la famille dans le monde arabe seront abordés lors des sessions de ces deux commissions, outre une étude sur les constantes de la famille arabe dans un monde en mutation, à soumettre à l'appréciation des ministres arabes chargés des Affaires sociales lors de la prochaine session, selon le



SUITE À SA RÉÉLECTION POUR UN SECOND MANDAT
Le président portugais félicite le président Tebboune



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, un message de félicitations du président de la République du Portugal, Marcelo Rebelo de Sousa, à l'occasion de sa réélection pour un nouveau mandat, lui souhaitant, « en son nom et au nom du peuple portugais, davantage de succès dans sa noble mission à la tête de l'Algérie », indique un communiqué de la présidence de la République. A cette occasion, le Président portugais a exprimé au président de la République son espoir « de continuer à travailler ensemble pour développer les relations bilatérales au cours de ce nouveau mandat présidentiel, ainsi qu'aux niveaux régional et international pour faire face aux défis communs », ajoute la même source.

Le chef de l'Etat félicité par la présidente de Slovaquie

Par ailleurs, la présidente de la République de Slovaquie, Nataša Pirc Musar, a félicité, hier, le président de la République Abdelmadjid Tebboune pour sa réélection pour un nouveau mandat, lui souhaitant « du succès dans l'accomplissement de ses hautes fonctions », indique un communiqué de la présidence de la République. A cette occasion, la présidente slovaque a souligné dans son message « les relations bilatérales distinguées, qui ont culminé avec l'ouverture de deux ambassades des deux pays », exprimant son aspiration « à continuer à travailler avec le président de la République à la lumière des réalisations de l'Algérie aux niveaux bilatéral et multilatéral, en particulier au Conseil de sécurité de l'ONU », et « des efforts de l'Algérie dans l'établissement de la paix mondiale ».

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL
L'ANPDP crée deux nouvelles adresses électroniques

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a annoncé, hier, dans un communiqué, la mise en service de deux (2) nouvelles adresses électroniques au profit de tous les organismes publics et privés, et des personnes physiques concernées par le traitement de ce type de données, pour la prise en charge de leurs préoccupations et questions juridiques et techniques. "L'adresse électronique: questions.juridiques@anpdp.dz est dédiée aux préoccupations et aux questions juridiques relatives aux dispositions de la loi 18-07, tandis que l'adresse: questions.techniques@anpdp.dz est consacrée à la prise en charge des préoccupations et questions techniques liées à l'utilisation du portail numérique de l'autorité nationale", a précisé l'ANPDP. Quant à l'adresse électronique pour communiquer avec l'autorité nationale: contact.anpdp@anpdp.dz, "elle continuera à être utilisée notamment pour demander un rendez-vous en cas de nécessité ou pour envoyer une correspondance officielle scannée", selon la même



source. L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel a également annoncé avoir introduit sur son site web www.anpdp.dz "un nouvel espace dédié à la formation, précisant qu'elle a commencé à publier des documents explicatifs et des guides de formation relatifs à la loi 18-07 pour simplifier la

compréhension de la terminologie et des procédures". L'ANPDP a réaffirmé, à cette occasion, "sa disponibilité permanente à accompagner tous les organismes concernés par la mise en conformité du traitement de leurs données avec les dispositions de la loi 18-07, notamment l'article 12".

CAS DE PALUDISME ET DE DIPHTÉRIE AU SUD

La commission médicale à pied d'œuvre



L'Agence nationale de la sécurité sanitaire (ANSS) a affirmé hier à Alger le Pr Kamel Sanhadji, président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire (ANSS). "La commission médicale, dépêchée sur ordre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Sud du pays, suite à l'apparition de cas de diphtérie et de paludisme, est à pied d'œuvre", a déclaré le Pr Sanhadji sur les ondes de la Radio nationale. Il a précisé que cette commission, composée d'immunologues, épidémiologistes et paramédicaux, entre autres, "fera des recommandations pour la mise en place d'une annexe de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) au Sud du pays, et qui sera pourvue de l'équipement médical et de ressources humaines nécessaires pour analyser les prélèvements sur place et assurer la prise en charge thérapeutique des malades". Il sera question également de "renforcer les structures sanitaires existantes en moyens matériels et en personnel soignant, notamment au niveau des wilayas les plus éloignées comme In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar où ces pathologies ont été signalées", a-t-il ajouté, tout en insistant sur une formation de qualité du corps médical. Le Pr Sanhadji a indiqué, en outre, que des avions cargos ont acheminé des médicaments adaptés au traitement des infections déclarées, précisant que la diphtérie est traitée par des antisérum, en plus de la vaccination. Le président de l'ANSS a expliqué, à ce propos, que les patients issus des pays subsahariens limitrophes "sont traités sur un pied d'égalité que les nationaux, conformément à une démarche humanitaire qui fait honneur à notre pays depuis son indépendance". Il a rappelé, à cet égard, que l'Algérie "a toujours vacciné en masse et dispose d'un programme qui lui a valu les félicitations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), permettant ainsi à notre population d'être sécurisée contre les grandes problématiques sanitaires".

COOPÉRATION ALGÉRO-CHINOISE

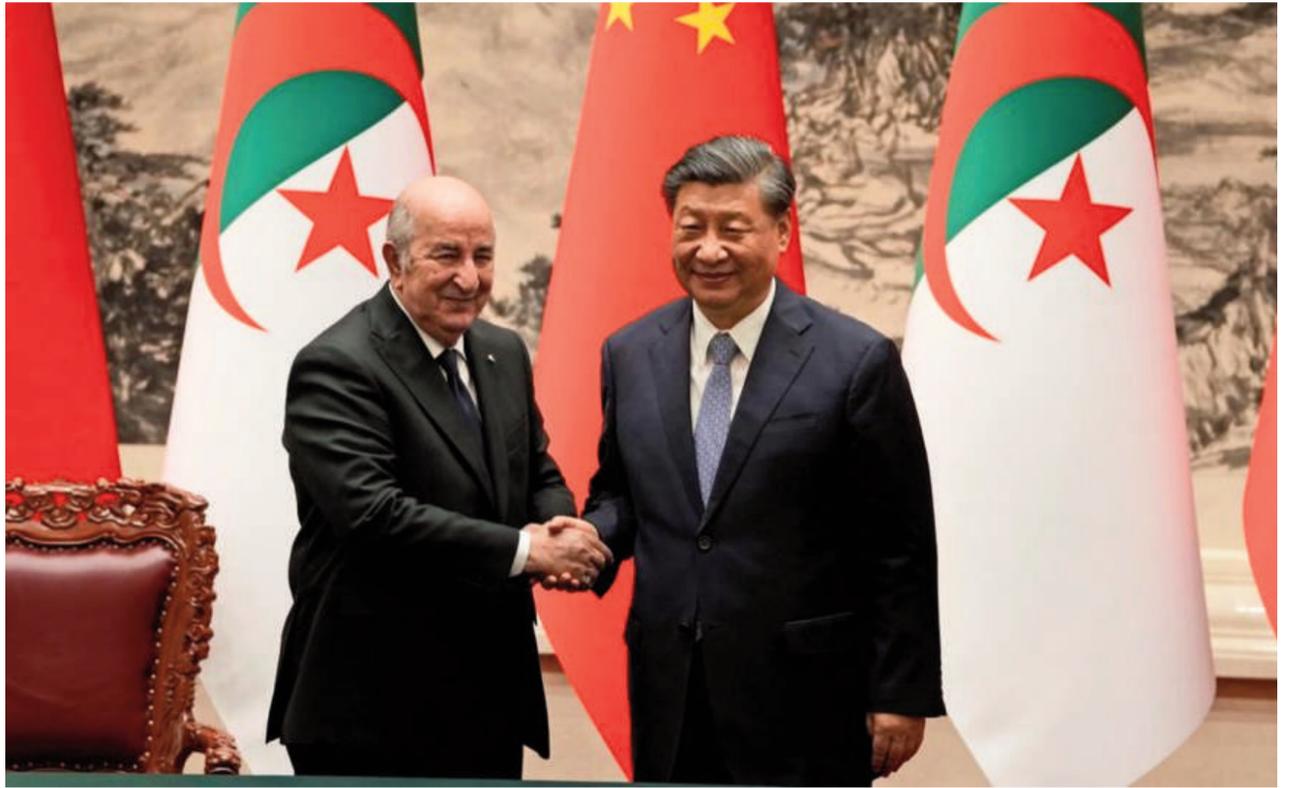
Pékin veut renforcer le partenariat stratégique

L'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Li Jian, a affirmé que son pays souhaitait approfondir sa coopération avec l'Algérie et hisser le niveau du partenariat stratégique entre les deux pays.

S'exprimant lors d'une réception organisée au Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Alger), à l'occasion du 75e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine, l'ambassadeur a précisé que son pays souhaitait "approfondir sa coopération avec l'Algérie". Il a en outre salué "les réformes réalisées par l'Algérie depuis 2019, à travers le renforcement des performances de

l'administration, la diversification économique, l'amélioration du climat des affaires et la place retrouvée de la diplomatie algérienne". L'Algérie nouvelle a réalisé des progrès notables tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur, qui ont été largement salués par la communauté internationale et la partie chinoise", a-t-il dit. Le diplomate chinois a également souligné l'importance de "la mise en œuvre des importantes conclusions auxquelles sont parvenus les dirigeants des deux pays en vue d'encourager l'investissement entre les deux pays et de renforcer la coopération bilatérale dans plusieurs domaines, à l'instar de la numérisation, de l'industrie et de l'agriculture moderne", relevant que "tous ces efforts sont de nature à hisser le niveau du partenariat stratégique entre l'Algérie et la Chine".

R. N.



Agriculture

Intensifier les efforts pour concrétiser la stratégie d'autosuffisance

Le secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Hamid Bensaâd, a mis l'accent dimanche dernier à Constantine sur la nécessité d'intensifier les efforts pour concrétiser la stratégie nationale visant à atteindre l'objectif de l'autosuffisance en produits agricoles. Dans son allocution d'ouverture de la 5ème édition du séminaire national de développement de la filière des céréales organisé pendant deux jours à l'université "frères Mentouri" (Constantine 1), le même responsable a souligné que la mise en place d'une stratégie nationale à court terme pour entamer la concrétisation de l'autosuffisance en certains produits agricoles et des objectifs tracés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune permettra "d'élargir les surfaces irriguées à plus d'un million hectares et de parvenir à l'autosuffisance en blé dur en 2025 et en maïs et orge en 2026". La conjugaison des efforts se fait par l'introduction des technologies modernes et l'association des experts, des professionnels et de l'université en tant qu'incubatrice de projets innovants en agriculture, a-t-il ajouté, relevant que la concrétisation de la sécurité alimentaire est un des fondements de la souveraineté nationale et constitue un objectif stratégique pour le secteur agricole à travers l'augmentation de la production et de la productivité de toutes les filières agricoles pour répondre aux besoins alimentaires croissants des citoyens et apporter une valeur ajoutée pour l'économie nationale. "A partir de la saison agricole 2024-2025, les surfaces dédiées à la culture du maïs, du tournesol et des légumineuses secs seront augmentées", a-t-il ajouté, affirmant qu'une superficie de 3,069 millions hectares a été réservée aux céréales dont 1,043 millions hectares pour le blé dur et 1,031 hectares pour l'orge avec la mobilisation pour cela quelque 4,2 millions quintaux de semences et 3,5 millions quintaux de fertilisants en vue de permettre aux agriculteurs d'entamer les labours semailles en toute aisance. Le même responsable a mis en exergue le soutien accordé par l'Etat aux agriculteurs par la fourniture de fertilisants, du matériel agricole et des variétés de semences adaptées pour chaque région. La première journée de cette rencontre, initiée par la Chambre nationale de l'agriculture (CNA) en coordination avec la Chambre de l'agriculture et la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Constantine, a été marquée par la présentation de plusieurs communications sur nombre de thèmes dont ceux de "repenser les cultures céréalières pour les développer" et "l'impact des changements climatiques sur la céréaliculture en Algérie". Un salon dédié aux céréales regroupant 30 exposants organisé à cette occasion a été également ouvert par le Secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Hamid Bensaâd, le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, le président de la Chambre nationale d'agriculture (CNA), Mohamed Yazid Hamblil, un représentant de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), des responsables locaux et des représentants de plusieurs entreprises du secteur.

R. N.



PROJET DU GAZODUC TRANSSAHARIEN

Réunion prochaine des ministres de l'Energie

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a annoncé, dimanche dernier, à Alger, une réunion «prochaine» entre les ministres de l'Energie des trois pays concernés par le gazoduc transsaharien (Algérie, Niger, Nigeria), afin de s'enquérir du taux d'avancement de ce projet «stratégique». Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience qu'il a accordée au ministre du Pétrole de la République du Niger, M. Sahabi Oumarou, M. Arkab a précisé que «les deux parties sont convenues d'aller de l'avant pour concrétiser le projet du gazoduc transsaharien et de tenir une réunion ministérielle des trois pays concernés dans les plus brefs délais. La date et le lieu de cette rencontre seront fixés en accord avec le ministre du Pétrole du Nigeria». La concrétisation du projet a déjà commencé par des études techniques, et se poursuivra par des réunions du comité ministériel mixte et du comité technique pour s'enquérir du taux d'avancement du projet conformément aux objectifs tracés, a-t-il poursuivi. Evoquant les entretiens avec le ministre nigérien du Pétrole, M. Arkab a indiqué être convenu avec son homologue d'accompagner la société nigérienne de pétrole (Sonidep S.A) en matière de formation des cadres sur toute la chaîne du secteur des hydrocarbures, partant de l'exploration et de la prospection jusqu'à l'exploitation, la production, le transport et la commercialisation. Le ministre a, par ailleurs, exprimé la disposition de l'Algérie à accompagner le Niger dans le domaine de la pétrochimie, au vu de son expérience en la matière, notamment en ce qui concerne le raffinage du pétrole. Concernant le projet pétrolier dirigé par Sonatrach au champ pétrolier du bloc Kafra (nord du Niger), M. Arkab a affirmé être convenu avec son homologue nigérien d'accélérer le rythme de ce projet «important», qui est entré dans sa deuxième phase, celle de la finalisation de



l'exploration avant de passer à la phase d'exploitation. Il a été convenu aussi d'assurer toutes les facilités nécessaires pour la réalisation de ce projet et des objectifs escomptés, selon M. Arkab. Après avoir souligné la nécessité de «renforcer les relations établies entre les deux pays dans les différents domaines énergétiques», le ministre a fait savoir que la visite du ministre nigérien du Pétrole, qui se poursuivra jusqu'à mercredi, sera sanctionnée par la signature de plusieurs accords consacrant l'engagement de l'Algérie et du Niger de renforcer leur coopération énergétique bilatérale. De son côté, M. Oumarou a affirmé que sa visite en Algérie fait suite à celle effectuée par M. Arkab en août dernier. Après avoir félicité le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour sa réélection pour un second mandat, M. Oumarou a affirmé la volonté du

Niger d'approfondir la coopération avec l'Algérie, pays frère, dans le domaine énergétique, notamment en matière des hydrocarbures. Les entretiens entre les deux parties, a-t-il ajouté, ont permis de relever la pleine disponibilité de l'Algérie en vue d'accompagner l'industrie pétrolière émergente au Niger et de l'aider à se développer. Il a, également, fait savoir que son pays œuvrait à développer cette industrie, en s'appuyant sur l'expertise algérienne, affirmant que l'Algérie, étant une «référence» en matière des hydrocarbures, apportera son appui au Niger. M. Oumarou a, en outre, mis en avant les grands besoins de son pays en matière de formation dans le domaine énergétique et de renforcement des capacités techniques, d'où la nécessité de tirer profit des potentialités et des expertises de l'Algérie dans la gestion du secteur des hydrocarbures.

APS

PRÉVENTION CONTRE LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE

« Il est temps d'entretenir et de contrôler »

Chaque année, à l'approche de la saison hivernale, les risques liés à l'utilisation des appareils de chauffage augmentent de manière significative. Pour faire face à ce danger silencieux qu'est le monoxyde de carbone (CO), l'Organisation Nationale pour la Protection et l'Orientation du Consommateur et de son Environnement a lancé, en amont, une campagne nationale sous le slogan « Il est temps d'entretenir et de contrôler ».

Cette initiative vise à sensibiliser les familles à l'importance de procéder à des vérifications rigoureuses de leurs appareils de chauffage avant que le froid ne s'installe durablement. En effet, nombreux sont les foyers qui, pressés par l'arrivée des premières vagues de froid, allument leurs chauffages sans s'assurer qu'ils sont en parfait état de marche, exposant ainsi leurs occupants à de potentielles fuites de gaz. Le monoxyde de carbone, un gaz inodore et invisible, peut rapidement se révéler mortel s'il n'est pas détecté à temps.

Une campagne préventive avant l'hiver

Kamel Youyou, président de la section d'Alger de l'Organisation Nationale pour la Protection et l'Orientation du Consommateur et de son Environnement, explique l'importance d'une telle campagne : « Chaque année, avant le début de la saison hivernale, nous lançons cette initiative pour sensibiliser les citoyens à la nécessité de contrôler leurs appareils de chauffage, afin d'éviter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone. Un simple entretien ou une vérification peut faire toute la différence. » Les statistiques montrent que de nombreux incidents surviennent en automne et en hiver, lorsque les familles commencent à utiliser leurs chauffages de manière intermittente. Certaines personnes, attirées par les températures encore fraîches de la saison, allument leurs chauffages sans se soucier de vérifier leur état, multipliant ainsi les risques.

Un tueur silencieux

Le monoxyde de carbone est souvent qualifié de tueur silencieux car il est impossible à détecter sans un équipement adéquat. Les symptômes d'une intoxication au CO incluent des maux de tête, des vertiges, des nausées, et dans les cas graves, une perte de conscience pouvant conduire à la mort. Chaque année, des familles entières sont victimes de ce gaz, généralement à cause de chauffages mal entretenus ou mal installés. Face à cette réalité, la campagne nationale vise à inciter les citoyens à faire preuve de vigilance. Il est primordial de faire appel à des professionnels pour inspecter les installations de chauffage, et de ne jamais négliger les signes d'une potentielle fuite. Le respect de ces mesures de précaution permettra de réduire significativement le nombre d'accidents liés au monoxyde de carbone durant la saison froide.

Un appel à la responsabilité collective

Cette année, la campagne de sensibilisation met l'accent sur la prévention. En rappelant l'importance de l'entretien des appareils de chauffage, elle cherche à responsabiliser les familles quant à leur sécurité. « Cette campagne

est un appel à la prudence. Il ne s'agit pas simplement de répondre à une obligation légale, mais de protéger nos vies et celles de nos proches », souligne Kamel Youyou. L'organisation encourage également les citoyens à installer des détecteurs de monoxyde de carbone, un dispositif simple qui peut sauver des vies. Dans de nombreux pays, ces appareils sont devenus obligatoires dans les foyers. En Algérie, leur usage reste encore marginal, bien que de plus en plus recommandé.

Un réseau national mobilisé

Pour toucher le plus grand nombre de personnes, la campagne a été lancée dans un premier temps sur la page officielle de l'organisation. Cette initiative numérique permet d'informer rapidement un large public sur la nécessité de vérifier les sorties de gaz et l'état des chauffages avant leur utilisation. Des conseils pratiques sur l'entretien des appareils et des recommandations sur les gestes de sécurité essentiels y sont régulièrement partagés. L'engagement de l'Organisation de Protection du Consommateur ne s'arrête pas à la sensibilisation en ligne. Kamel Youyou a annoncé qu'à travers tout le pays, les bureaux locaux de l'organisation seront mobilisés pour organiser des actions de sensibilisation sur le terrain. Cette mobilisation nationale, en amont des premières vagues de froid, permet d'assurer que chaque citoyen soit informé et prêt à agir.

Les médias : un partenaire clé

Pour amplifier l'impact de cette campagne, l'Organisation mise sur un partenariat avec les médias. Radio, télévision, et plateformes numériques sont toutes appelées à relayer des spots publicitaires et des messages de sensibilisation pour toucher le maximum de foyers. Selon Kamel Youyou, « Les médias, surtout la radio et la télévision, jouent un rôle crucial dans la diffusion de nos messages de prévention. Beaucoup de citoyens sont habitués à ces canaux d'information, ce qui nous permet de toucher un public large, en particulier ceux qui ne sont pas forcément actifs sur internet. » L'organisation espère ainsi que chaque citoyen, quelle que soit sa situation géographique, puisse être informé des dangers liés au monoxyde de carbone et des mesures à

Prévenir pour sauver des vies

Face aux dangers du monoxyde de carbone, l'Organisation Nationale pour la Protection et l'Orientation du Consommateur et de son Environnement est résolument engagée. Grâce à sa cam-

pagne préventive, elle vise à sensibiliser, informer et protéger les citoyens avant l'arrivée de l'hiver. En renforçant la vigilance et en promouvant des pratiques sûres, cette campagne pourrait bien sauver de nombreuses vies. Alors que l'hiver approche, l'organisation appelle à une vigilance collective : il est temps d'entretenir et de contrôler pour éviter les drames et assurer un hiver en toute sécurité. Le monoxyde de carbone se forme principalement lors de la combustion incomplète de matériaux comme le bois, le charbon, le gaz ou le pétrole. En Algérie, où de nombreuses familles dépendent encore de poêles à gaz et de chauffages mal entretenus, le risque est particulièrement élevé. L'absence de ventilation adéquate et le manque de dispositifs de sécurité dans les habitations augmentent encore le danger. Les chiffres sont accablants. Chaque année, des dizaines de familles sont victimes d'intoxications au monoxyde de carbone, souvent fatales. Les autorités alertent, et pourtant, les accidents continuent de se produire. Le monoxyde de carbone pénètre sans bruit dans les foyers, et les symptômes initiaux, tels que les maux de tête, les vertiges et les nausées, sont souvent confondus avec ceux d'une grippe banale, retardant ainsi toute réaction adéquate. Récemment encore, plusieurs incidents

ont secoué des quartiers entiers. À Béjaïa, une famille de cinq personnes a été retrouvée sans vie, victimes de l'inhalation de ce gaz mortel durant leur sommeil. Le lendemain, dans une autre région, une mère et ses deux enfants ont subi le même sort, à cause d'un chauffe-eau défectueux. Ces drames mettent en lumière le manque de sensibilisation autour des dangers du monoxyde de carbone et les lacunes en termes de sécurité domestique. Il est déchirant de penser que ces morts auraient pu être évitées avec de simples gestes de prévention. La première mesure pour éviter ces tragédies est l'installation de détecteurs de monoxyde de carbone, peu coûteux mais terriblement efficaces. Malheureusement, ils sont encore largement absents des foyers algériens. De plus, un entretien régulier des appareils de chauffage et une bonne aération des pièces sont essentiels pour limiter les risques. Les campagnes de sensibilisation, bien que nombreuses, doivent s'intensifier et toucher davantage de

foyers. L'accent doit être mis sur l'importance de la prévention, de la maintenance des équipements et sur la nécessité de détecteurs dans les logements. Les autorités, les médias et les associations jouent un rôle crucial dans cette lutte. Il est impératif que les citoyens soient informés des risques encourus, surtout en période hivernale. La mise en place de normes de sécurité plus strictes, l'incitation à l'installation de détecteurs et un suivi plus rigoureux de l'entretien des appareils de chauffage pourraient sauver des vies. Le monoxyde de carbone est un ennemi invisible, mais ses effets sont tragiquement réels. La prise de conscience et la prévention sont nos meilleures armes pour empêcher que d'autres familles ne subissent le même sort. Au-delà des campagnes de sensibilisation, il est du devoir de chaque citoyen de veiller à la sécurité de son foyer, en prenant des mesures simples mais cruciales pour éviter l'irréparable. **R.S**



MODERNISATION DE LA NOUBA ANDALOUSE

Entre héritage et innovation

Lors d'une conférence de presse animée par l'artiste Lila Borsali, à l'occasion de la sortie de son nouvel album et de sa 10e rentrée en Nouba, la question de la modernisation de la Nouba andalouse a fait l'objet d'un débat passionné.

Accompagnée du compositeur et auteur Toufik Benghabrit et de la musicienne Leïla El Kebir, Borsali a mis en lumière les enjeux entourant l'évolution de cet art ancestral, tout en soulignant l'importance de respecter son héritage tout en s'ouvrant à de nouvelles influences. Pour Lila Borsali, la Nouba andalouse doit avant tout être préservée dans son essence originale, telle qu'elle a été transmise par les grands maîtres (chouyoukh). « Nous avons la liberté de créer et d'innover sur le plan artistique, mais il n'est pas possible de modifier sa structure originale », a-t-elle affirmé avec conviction. La Nouba est un trésor patrimonial, un art qui a traversé les siècles, et pour Borsali, il est essentiel que cette tradition soit maintenue dans son intégrité. Néanmoins, elle reconnaît le besoin de se positionner en tant qu'artistes contemporains. « Nous sommes une génération qui doit laisser sa trace et apporter sa propre touche à la musique algérienne », a-t-elle ajouté. Lila Borsali, tout en se montrant respectueuse du passé, estime que l'innovation est un moteur essentiel pour la survie de cet héritage. Selon elle, la Nouba doit être nourrie pour évoluer et s'adapter aux sensibilités contemporaines, sans pour autant trahir son identité originelle. Toufik Benghabrit, pour sa part, a abordé la nécessité de « contemporanéiser » la Nouba, tout en insistant sur la distinction entre modernisation et adaptation. « La Nouba aborde des sujets d'une époque lointaine », a-t-il fait remarquer. Sur le plan artistique, elle est indéniablement un chef-d'œuvre, mais sur le plan du contenu, elle



peut sembler éloignée des préoccupations de notre temps. Pour lui, il est impératif d'adapter cette musique aux réalités actuelles, tout en préservant son esthétique unique.

Vers une académie de la musique andalouse

Lors de cette rencontre, Toufik Benghabrit a également rappelé que la création d'une académie de la musique andalouse avait été évoquée lors du Colloque international Abdelkrim Dali, figure emblématique de cet art. Une telle institution pourrait jouer un rôle

crucial dans la transmission et la préservation de cet héritage. Cependant, Benghabrit souligne que cette initiative dépasse les compétences des artistes et des chercheurs en musicologie : elle relève également d'une décision politique. Le débat autour de la Nouba andalouse soulève des questions complexes sur la préservation et l'innovation dans les arts traditionnels. D'un côté, Lila Borsali insiste sur l'importance de maintenir la structure et l'esprit originel de cette musique, tout en apportant une touche contemporaine qui reflète l'époque actuelle. De l'autre, Toufik Benghabrit appelle à une adapta-

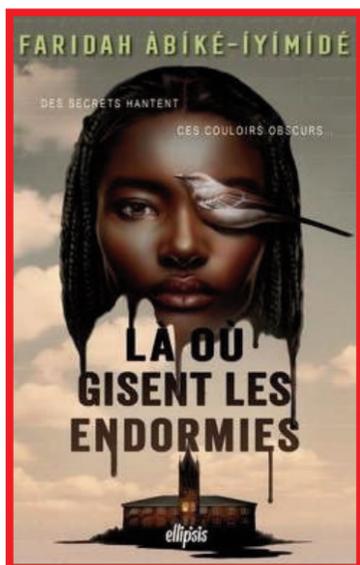
tion de la Nouba aux sensibilités et aux réalités modernes, tout en évitant de tomber dans une modernisation excessive qui pourrait dénaturer cet héritage. Ce débat met en lumière les enjeux auxquels sont confrontés les artistes qui s'inscrivent dans la continuité des traditions musicales algériennes. La Nouba, avec ses racines profondes dans l'histoire andalouse, est un symbole de l'identité culturelle algérienne, mais elle doit également être une source d'inspiration pour les générations futures. Comme l'ont fait les maîtres avant eux, les artistes contemporains sont invités à pré-

server cet art tout en le nourrissant de leur propre génie créatif. À travers cette conférence de presse, Lila Borsali, Toufik Benghabrit et Leïla El Kebir ont montré que la Nouba andalouse est bien plus qu'une simple musique traditionnelle : elle est un patrimoine vivant qui évolue avec son temps. Si la structure de la Nouba doit être protégée, l'innovation et la création artistique restent essentielles pour assurer sa pérennité. Le défi est de trouver un équilibre entre tradition et modernité, afin que cet art continue de rayonner non seulement en Algérie, mais aussi à travers le monde. **R.C**

A LIRE, "LÀ OÙ GISENT LES ENDORMIS" DE FARIDAH ABIKÉ-İYİMIDÉ

Fiction et réalités sociales

Le roman «Là où gisent les endormis» de Faridah Abiké-iyimidé est un thriller haletant qui plonge les lecteurs dans un univers captivant, mêlant mystères académiques, intrigues sociales et dilemmes moraux. À travers une histoire complexe qui explore les méandres des relations humaines, des questions de pouvoir et des secrets enfouis, l'auteure livre une œuvre riche en émotions et en réflexions. Le récit s'ouvre sur Chiamaka Adebayo et Devon Richards, deux adolescents fréquentant la prestigieuse Niveus Private Academy. Chiamaka est l'élève modèle, populaire et aspirant à un brillant avenir, tandis que Devon, plus discret, se concentre sur la musique et ses études. Cependant, lorsque des rumeurs compromettantes les concernant commencent à se répandre, ils sont confrontés à une réalité bien plus sombre que ce qu'ils imaginaient. Ces fuites d'informations personnelles déclenchent une série d'événements qui mettent en péril leurs vies et dévoilent les inégalités sous-jacentes au sein de cette école d'élite. L'auteure pose dès le début un cadre où l'ambition se heurte à des forces invisibles. Le suspense s'installe progressivement à mesure que Chiamaka et Devon s'allient pour découvrir l'origine de ces attaques ciblées, orchestrées par une entité mystérieuse appelée "Aces". Ce qui semblait au départ être une simple affaire de harcèlement se transforme rapidement en une conspiration bien plus large, touchant les



fondements mêmes de l'école et de la société. À travers ces personnages, l'auteure montre comment le racisme insidieux peut se manifester dans des environnements privilégiés, sous des formes que l'on ne remarque pas toujours immédiatement. Le traitement réservé à Chiamaka et Devon met en lumière les effets corrosifs de ces discriminations, qui vont au-delà des simples incidents pour s'inscrire dans une structure de domination. Cela soulève des questions essentielles sur la manière dont le pouvoir est exercé et maintenu dans des sociétés où les différences raciales sont souvent passées sous silence

ou exploitées à des fins néfastes. L'intrigue du roman ne se limite pas aux tensions sociales et personnelles. «Là où gisent les endormis» prend une tournure presque dystopique lorsqu'il est révélé que la Niveus Private Academy n'est pas simplement une école d'élite, mais un lieu où des jeux de pouvoir souterrains se jouent. À travers cette intrigue, Abiké-iyimidé pose la question du contrôle et de la manipulation dans les institutions supposément respectées. Les étudiants sont-ils simplement des pions dans un système plus grand, destiné à maintenir l'ordre social tel qu'il est ? La réponse, bien que complexe, se révèle au fur et à mesure des révélations, forçant les personnages à affronter leurs propres limites et vulnérabilités. Bien qu'il s'agisse d'un thriller, le roman de Faridah Abiké-iyimidé est également une œuvre politique. Il aborde des enjeux importants liés à la justice sociale, notamment la manière dont les communautés marginalisées sont souvent piégées dans des structures qui les dévalorisent tout en les exploitant. En exposant ces réalités, l'auteure invite ses lecteurs à réfléchir sur la manière dont les systèmes éducatifs et sociaux peuvent être réformés pour devenir plus équitables. La force du roman réside dans sa capacité à équilibrer une intrigue captivante tout en dépliant des messages profonds et pertinents. La fiction devient ici un moyen de dévoiler des vérités que l'on préfère souvent ignorer. **R.C**

Festival d'Al-Gouna

Un cinéma sauve qui peut



La nouvelle sélection de la septième édition du festival international du Film d'Al-Gouna a été annoncée lors d'une conférence de presse qui a duré une heure à l'hôtel Saint-Régis au centre-ville du Caire. Prévue du 24 octobre au 1er novembre prochain, dans la station balnéaire d'Al-Gouna, sur la mer Rouge, cette édition aspire à faire face aux défis politiques qui secouent le Moyen-Orient ainsi qu'à la rivalité régionale entre plusieurs festivals arabes qui se tiennent en une période restreinte, au Maroc, en Arabie Saoudite, mais aussi au Caire. L'équipe chargée de l'organisation, présente sur le podium, semble bien plus relaxe, ayant compris qu'elle a déjà réussi à travailler dans des conditions difficiles à l'ombre du Covid-19, et l'année dernière avec les séquelles de la guerre à Gaza. Dans les deux cas, la direction du festival était résolue : le cinéma et l'art en général peuvent remédier aux débâcles politiques, au moins on y trouve une consolation, notamment à travers un slogan comme celui scandé à Gouna « Cinéma pour l'humanité ». Des clins d'œil seront sans doute adressés aux cinémas palestinien, libanais et soudanais, et ce afin de marquer sa solidarité avec ces peuples en détresse, mais on est persuadés que la vie doit reprendre son train normal et que l'on a besoin de poursuivre ses activités, quelles que soient les circonstances.

POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN CHAMP GAZIER AU SUD Vers un accord majeur avec Gazprom

L'Algérie est sur le point de conclure un accord historique avec Gazprom, le géant russe du gaz, pour le développement d'un champ gazier stratégique dans le sud du pays

Cette annonce, faite par Rachid Nadil, président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), lors de sa participation au forum « La semaine de l'énergie russe » à Moscou, marque une avancée cruciale dans les relations énergétiques entre l'Algérie et la Russie, deux puissances régionales en matière de ressources naturelles. Ce partenariat entre l'Algérie et Gazprom vient renforcer les ambitions du pays en matière de développement énergétique et d'exportations de gaz naturel. Selon M. Nadil, les négociations autour de ce projet sont en phase finale, et « il ne reste plus qu'à conclure l'accord et commencer l'extraction du gaz ». Cette collaboration marque une nouvelle étape dans l'exploitation des richesses gazières du sud algérien, une région clé pour la production nationale. L'accord en question concerne le développement d'un champ gazier, dont les détails précis n'ont pas encore été dévoilés. Néanmoins, la dimension de ce projet a été qualifiée de « très importante » par le président de l'ARH, ce qui laisse présager des bénéfices substantiels pour le secteur énergétique algérien.

Les bénéfices économiques

L'un des principaux avantages pour l'Algérie sera l'augmentation de la production de gaz naturel, une ressource stratégique dans le contexte de la transition énergétique mondiale et de la demande croissante en énergie. Le partenariat avec Gazprom pourrait potentiellement stimuler la production à hauteur de plusieurs millions de mètres cubes de gaz par jour, une augmentation significative des capacités énergétiques du pays. Les perspectives économiques sont prometteuses, avec des revenus substantiels à la clé grâce à l'exportation de gaz naturel vers l'Europe et d'autres marchés mondiaux. En effet, l'Algérie est déjà un acteur majeur dans l'exportation de gaz, et ce nouvel accord avec Gazprom pourrait consolider sa position sur le mar-



ché mondial de l'énergie. Le développement de ce champ gazier pourrait aussi entraîner des retombées économiques positives à long terme, notamment en matière de création d'emplois, de transferts technologiques et d'investissements étrangers directs.

Le soutien technologique et industriel russe

Un autre bénéfice clé de ce partenariat réside dans l'apport technologique et industriel russe. Comme l'a expliqué M. Nadil, « l'Algérie utilise déjà beaucoup d'équipements russes dans ses installations pétrolières », et ce nouvel accord permettra de renforcer la coopération technologique entre les deux pays. L'Algérie est en contact avec l'Institut russe des initiatives technologiques pour le

pétrole et le gaz, et les normes russes sont progressivement intégrées dans le processus industriel algérien. Ce transfert technologique est crucial pour moderniser les infrastructures énergétiques du pays et améliorer les performances dans l'extraction et le traitement des ressources. L'Algérie bénéficiera ainsi de l'expertise russe, notamment dans le domaine du forage et de la construction d'usines de traitement du gaz naturel. En modernisant ses infrastructures, le pays pourra maximiser l'exploitation de ses ressources gazières et optimiser ses capacités d'exportation. Il convient également de rappeler que ce partenariat entre l'Algérie et Gazprom ne date pas d'hier. En effet, dès 2023, Sonatrach, la compagnie nationale algérienne des hydrocarbures, travaillait avec

Gazprom pour le développement de deux gisements dans le périmètre d'Oum El Assel, à environ 140 km au sud-est de Hassi Messaoud. Ce projet, déjà bien avancé, prévoyait un investissement de 950 millions de dollars pour produire environ 2 millions de mètres cubes de gaz naturel par jour, en plus de condensats et de gaz de pétrole liquéfié (GPL). Cette première phase de production était initialement prévue pour 2028. Grâce à ce plan de développement, les deux compagnies visent à accroître les capacités d'exploitation de ces gisements, tout en respectant les normes environnementales et industrielles modernes. Ce projet confirme l'engagement de l'Algérie à renforcer son infrastructure énergétique et à tirer pleinement parti de ses ressources naturelles. Au-delà des

retombées économiques, cet accord témoigne également de la profondeur des relations entre l'Algérie et la Russie. Les deux pays partagent une longue histoire de coopération dans le domaine énergétique et militaire, et ce partenariat gazier ne fait que renforcer cette dynamique. La Russie, en tant que l'un des plus grands producteurs de gaz au monde, voit en l'Algérie un partenaire fiable et stratégique pour étendre son influence sur le marché énergétique international. Pour l'Algérie, cette coopération avec un acteur majeur comme Gazprom offre une opportunité unique d'accéder à des technologies de pointe, tout en diversifiant ses partenaires internationaux. Cette stratégie permet aussi de réduire la dépendance vis-à-vis d'autres partenaires traditionnels, en particulier européens, et de renforcer les capacités de négociation sur le marché énergétique mondial. Cet accord avec Gazprom s'inscrit dans une vision globale de l'Algérie pour son secteur énergétique. En misant sur le développement de ses ressources gazières, le pays cherche à consolider sa position de leader en Afrique du Nord et à renforcer sa présence sur la scène internationale. Le gaz naturel reste un levier clé pour le développement économique de l'Algérie, et ce partenariat avec Gazprom en est une preuve éclatante. Il faut dire que le partenariat entre l'Algérie et Gazprom représente une opportunité stratégique pour le pays, tant sur le plan économique que géopolitique. En augmentant sa production de gaz naturel et en modernisant ses infrastructures grâce à la coopération russe, l'Algérie est en passe de renforcer sa position sur le marché mondial de l'énergie. Les retombées de cet accord seront significatives pour l'économie nationale, créant des emplois, générant des revenus et favorisant le développement technologique. L'avenir énergétique de l'Algérie semble ainsi résolument tourné vers la croissance et la modernisation, grâce à des partenariats stratégiques comme celui avec Gazprom.

R.E

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

Une nouvelle baisse des taux

Poussée par le recul de l'inflation et l'atonie de l'activité économique dans l'UE, la Banque centrale européenne poursuit sa politique d'assouplissement du crédit en procédant à une baisse de ses taux d'intérêt, jeudi 12 septembre. La Banque centrale européenne a repris, jeudi 12 septembre, sa politique d'assouplissement du crédit à petits pas, procédant à une deuxième baisse de taux en trois mois mais sans donner d'indication sur sa stratégie pour la suite. Le taux de dépôt, qui fait référence car les banques disposent encore des liquidités abondantes fournies par la BCE pendant les années de crise, a été comme attendu réduit de 25 points de base pour atteindre 3,50 %. Le recul de l'inflation, à 2,2 % en août en zone euro, plaide en faveur d'un nouvel assouplissement, après celui de juin, de même que l'atonie de l'activité économique en Europe. « Il est aujourd'hui opportun de



faire un nouveau pas dans la réduction du caractère restrictif de la politique monétaire », ont estimé les gardiens de l'euro dans leur décision. En abaissant son taux de référence, la BCE va influencer les

conditions auxquelles les banques se prêtent entre elles et, par conséquent, les conditions d'emprunts, offrant un léger bol d'air pour apaiser les tensions sur le crédit immobilier et les prêts aux entre-

MARTINIQUE

Suppression d'une taxe sur des produits de première nécessité

La collectivité territoriale de Martinique (CTM) va supprimer une taxe sur les biens importés pour des produits de première nécessité, en réponse au large mouvement contre la vie chère démarré début septembre dans l'île antillaise, a-t-elle annoncé mercredi 25 septembre. « Un dispositif exceptionnel visant à supprimer les taux d'octroi de mer (...) sur 54 familles de produits essentiels, représentant plus de 5 900 articles de première nécessité (pâtes, conserves, couches, etc.), sera proposé à l'Assemblée de Martinique lors de sa session des 3 et 4 octobre 2024 », a annoncé la CTM dans un communiqué. Selon la même source, ce dispositif prévu pour une période de 36 mois représente « un effort fiscal annuel de 5,98 millions d'euros pour les collectivités » qui sera compensé par « une taxation accrue de produits dits + premium + », tels que les voitures diesel de forte cylindrée ou les appareils électroniques. Un mouvement contre la vie chère, thématique récurrente dans les Antilles françaises, a été lancé début septembre par un collectif baptisé RRPRAC, qui exige un alignement sur l'Hexagone des prix des produits alimentaires, 40 % plus chers en Martinique.



SOULIGNÉE PAR LE SG DU HCA DEPUIS TAMANRASSET

L'importance de l'usage localement de la langue amazighe, dans sa variante targuie

Le secrétaire général (SG) du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, a souligné, à Tamanrasset, l'importance de l'usage de la langue amazighe, dans sa variante targuie en particulier, en tant que facteur de consolidation de l'unité nationale.

S'exprimant à l'université Amenokal Hadj Moussa Akhamoukh, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, M. Assad a indiqué que le renforcement de l'usage de la langue amazighe "enrichit l'identité linguistique, facilite la communication, et préserve et consolide l'unité nationale", contribuant ainsi à "l'édification d'une société et d'une Nation sûres".

Assad a évoqué, dans ce contexte, les dernières recherches en sciences économiques qui ont démontré que "les sociétés jouissant d'une diversité culturelle sont plus enclines à la créativité et à la capacité à faire face aux multiples défis", ajoutant que "la sécurité sociale et identitaire est le socle de toute prospérité économique nécessaire à un environnement attractif de l'investissement et du développement, dans le cadre d'un projet civilisationnel national intégré". Poursuivant son intervention, le SG du HCA a salué le discours du Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, et sa vision pour une Algérie triomphante, en vue de définir des perspectives prometteuses dans tous les domaines vitaux du pays, à l'instar de la consolidation des composantes de l'identité nationale, entière, telle que préservée et incluse dans la loi suprême de l'Etat (Constitution). Il a souligné, en outre, l'intérêt de "poursuivre le travail en vue de trouver les meilleurs moyens de valoriser le patrimoine immatériel amazigh, dans sa variante locale targuie". S'agissant du projet de dictionnaire propre à la variante targuie de la langue



amazighe, M. Assad a annoncé "l'installation prochaine d'un groupe de travail spécialisé pour ce projet, encadré par des compétences locales, dont des universitaires, enseignants et étudiants en langue et culture amazighes de l'université de Tamanrasset, et soutenu par des linguistes et épistémologues". Une démarche qui sera, dit-il, accompagnée de "l'organisation d'une rencontre de formation en direction de ce groupe de travail, à l'effet de donner forme à ce projet selon les objectifs escomptés". Le SG du HCA a visité, lors de sa tournée dans la wilaya, la bibliothèque de l'université de Tamanrasset et le département de langue amazighe, où il a mis en avant l'importante coordination avec la bibliothèque nationale, en vue

d'échanger les données inhérentes aux publications en Tamazight. Il s'est également enquis, au niveau de l'école primaire "Amenokal Hadj Moussa Akhamoukh", des efforts déployés par l'Etat dans le cadre de la généralisation progressive de l'enseignement de la langue amazighe. Le programme du SG du HCA prévoit, en outre, la tenue d'une rencontre avec 53 enseignants de la langue amazighe, des trois paliers scolaires, en vue d'examiner les voies et moyens de perfectionnement de la didactique de la langue et l'adaptation de programmes d'enseignement en variante targuie, avant de procéder au lancement des activités des ateliers de lecture et écriture de la langue amazighe.

Bordj Bou Arreridj
Démantèlement d'un réseau de trafic de migrants par mer



La brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite humaine de la sûreté de wilaya de Bordj Bou Arreridj a démantelé un réseau criminel activant dans le domaine de l'organisation et de la facilitation de traversées d'émigration clandestine par mer et a arrêté trois personnes, a-t-on indiqué dans un communiqué de cette sûreté.

«L'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations relatives aux activités douteuses des membres d'un réseau criminel activant dans le domaine de l'organisation de traversées d'émigration clandestine depuis la wilaya de Bordj Bou Arreridj en direction d'une wilaya côtière de l'Ouest du pays», a précisé le communiqué.

L'autorité du parquet compétent ont conduit à l'identification du principal planificateur et ses deux complices qui étaient en train de préparer une opération d'émigration clandestine à partir de la wilaya de Bordj Bou Arreridj jusqu'à une wilaya côtière de l'Ouest du pays puis vers un des pays européens contre un montant de 1,45 million DA la personne. Un dossier pénal pour «trafic de migrants dans le cadre d'une bande criminelle organisée et organisation et facilitation de l'émigration clandestine par mer vers un pays européen en contrepartie de l'argent» a été constitué contre les mis en cause qui ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Bordj Bou Arreridj, est-il indiqué.

AÏN TÉMOUCHENT

Semaine des floralies et du savoir-faire artisanal

Le jardin public du chef-lieu de wilaya s'est brusquement ébroué pour faire honneur à une semaine de floralies et de savoir-faire artisanal, lui dont la création remonte au milieu du XIXe siècle, avec la fondation de la ville.

Ainsi, à la faveur de la Journée mondiale du tourisme correspondant au 27 septembre, il s'est vivement extrait de la torpeur qui l'enveloppe depuis deux décennies : son théâtre de verdure, qui égayait les longues soirées d'été et le rappelaient épisodiquement au bon souvenir des Témouchentois, n'est plus qu'un nostalgique souvenir.

La manifestation, qu'il abrite sous ses vénérables arbres et le long de ses allées, a attiré la foule qui attendait impatientement l'ouverture des grilles d'entrée. Kamal Merabi, le coordinateur de l'événement, est au four et au moulin

entre les exposants pour l'essentiel des pépiniéristes et des artisans de différentes spécialités : floriculture, arboriculture, plantes médicinales, culinaires et artisanat local. Certains exposants sont venus d'Oran, Mostaganem, Saïda, Blida et Aïn Defla.

Par ailleurs, pour impliquer davantage la population, un concours du meilleur balcon fleuri est lancé. En outre, entre 15h et 17h, sur un espace en plein air, un intervenant viendra entretenir les passionnés des plantes sur un sujet en relation de leur centre d'intérêt. Signalons la présence d'un stand de la direction de la formation qui s'est invitée en vue de contribuer à une meilleure prise charge des espaces verts par les communes et des autres institutions.

En effet, les agents chargés de ces espaces ne sont capables d'assurer que

l'arrosage alors que l'entretien des lieux nécessite la maîtrise, outre le jardinage, de plusieurs savoirs faire tels que la petite maçonnerie, la petite soudure, menuiserie, etc., pour effectuer les légères réparations ne devant pas nécessiter l'intervention d'un spécialiste, cela d'autant que les finances des communes ne peuvent pas toujours soutenir la dépense. Ils doivent pouvoir réparer une balançoire, un banc, consolider une brique qui brinquebale, etc. Car, de petite réfection non effectuée à une autre qui la suit, les espaces de détente deviennent infréquentables. Aussi, une formation de cinq mois, répartie en plusieurs sessions, est proposée en faveur des agents affectés aux jardins et espaces verts, dans différentes spécialités afin de les installer dans la polyvalence. Assurément une bonne idée.

Journée nationale de la vulgarisation agricole

Biskra accueille aujourd'hui les festivités officielles

La wilaya de Biskra accueille, aujourd'hui, les festivités officielles de la Journée nationale de la vulgarisation agricole, célébrée cette année sous le thème "Entrepreneuriat et recherche: pour une agriculture efficace", a-t-on appris auprès du ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Le ministère a affirmé que le coup d'envoi des festivités de la 31e édition de la Journée nationale de la vulgarisation agricole célébrée le 1er octobre de chaque année, sera donné depuis la wilaya de Biskra, ajoutant que plusieurs activités et manifestations seront organisées à travers l'ensemble du territoire national, avec la participation des différents acteurs du secteur agricole.

Cette manifestation placée sous le patronage du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, coïncide avec le lancement de la saison agricole 2024-2025.

BEJAÏA

La fête de la figue de Beni Maouche annulée

Les membres de l'association des figuiculteurs de la commune de Beni Maouche, après avoir débattu lors d'une réunion de l'organisation de la traditionnelle fête de la figue, qui se tient en octobre de chaque année, ont annoncé la décision d'annuler l'édition 2024.



La fête de la figue est annulée «suite aux constats effectués auprès des figuiculteurs de notre commune et des communes limitrophes», corroborés par les

constats de l'ITAF (Institut des techniques de l'arboriculture fruitière et de la vigne). Ces constats, précise le communiqué de l'association, «révèlent l'absence presque totale de la

production de la figue sèche». En conséquence, l'association des figuiculteurs de la commune de Beni Maouche avertit qu'elle «se démarque de toute usurpation de la marque ou utilisation frauduleuse du signe distinctif de reconnaissance de la qualité du produit». La figue de Beni Maouche, pour rappel, est un produit labellisé. Ce n'est toutefois pas la première fois que l'association se voit contrainte de renoncer à l'organisation de cette fête qui, en plus d'attirer des milliers de personnes, était aussi une opportunité pour les producteurs de se concerter et aux experts de débattre de la figuiculture.

En effet, l'édition 2022 a également été annulée pour la même raison, à savoir l'insuffisance de production, un phénomène qui semble devenir récurrent. L'an dernier aussi, la production de la figue était décevante dans la wilaya de Bejaïa. La direction des services agricoles avait expliqué qu'à la source de cette évolution il y avait l'aléa climatique, avec une sécheresse qui avait duré plusieurs années, avec des vagues d'incendies ravageurs, une salinité croissante des sols et l'apparition de maladies. Il faut également y ajouter la réduction des superficies et le vieillissement des vergers. Tous ces

facteurs ont concouru à l'effondrement des rendements et de la production autant de la figue fraîche que sèche. Les prix sur le marché de ces deux produits sont d'ailleurs significatifs de leur rareté. Ainsi, la figue fraîche a été cédée entre 500 et 1.000 dinars durant la présente saison, tandis que la figue sèche de Beni Maouche s'est envolée et s'est écoulée jusqu'à 2.500 dinars le kg. Cette inquiétante évolution de la figuiculture dans la wilaya de Bejaïa ne semble pas, pour l'heure, mobiliser beaucoup d'initiatives pour freiner ou relancer cette filière agricole pourtant inscrite dans la culture séculaire de la région.

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La Tunisie œuvre à développer le secteur

Bien que la promotion de la mobilité électrique en Tunisie soit l'une des priorités de l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie (ANME) depuis quelques années, ces projets ont pris du retard. Cependant, avec la prochaine publication du cahier des charges relatif aux conditions d'exercice de l'activité de fourniture du service de recharge pour les véhicules électriques, tout va désormais s'accélérer. Du moins, c'est ce qu'espèrent les parties prenantes.

L'ANME travaille depuis quelques années sur le projet de développement de la mobilité électrique. En effet, la rationalisation de la consommation énergétique est devenue un impératif, surtout avec l'instabilité des cours de pétrole et leurs envolées périodiques, remettant de ce fait sur la table la nécessité de migrer vers des énergies plus propres, surtout que le secteur des transports en Tunisie occupe la première place en termes de consommation d'énergie, avec un tiers de la consommation d'énergie finale et plus de 50% de la consommation des produits pétroliers. Il occupe également la deuxième place en termes d'émission de gaz à effet de serre avec plus de 25% des émissions totales. Cette préoccupation est d'autant plus importante avec les problèmes actuels des finances publiques et la nécessité de rationaliser l'usage de la compensation. En 2024, la compensation prévue des carburants est de l'ordre de sept milliards de dinars, soit près de 12% du budget selon l'hypothèse du prix du baril de 81 dollars. Ainsi et comme l'a expliqué le secrétaire d'Etat à la transition énergétique, Ouael Chouchene, lors d'un récent atelier de travail à Tunis, « le gouvernement estime que la mobilité électrique offre une orientation incontestable pour améliorer les performances énergétiques du secteur des transports et pour réduire son empreinte carbone ». Et de noter que « le ministère de l'Industrie travaille actuellement sur l'élaboration d'une stratégie nationale sur la mobilité électrique, permettant de définir des objectifs



clairs sur le nombre de voitures électriques, le nombre de points de recharges, en parallèle avec la stratégie nationale de transition énergétique et la stratégie nationale de développement à bas carbone ». Profitant de l'occasion, M. Chouchene a précisé que pour le cadre réglementaire, il a été décidé de considérer la recharge des batteries des véhicules électriques comme un "Service", où l'électricité fait partie des différents intrants. Un projet d'arrêté a été préparé dans ce sens permettant d'organiser tous les aspects liés au service de recharge moyennant un cahier des charges. Pour le cadre normatif et en plus des travaux déjà entamés en matière d'adoption des normes d'homolo-

gation des véhicules et des infrastructures de recharge, le ministère a procédé à une actualisation de la norme relative à la nomenclature d'activités tunisiennes en ajoutant le service de recharge des batteries des véhicules électriques, avec un arrêté actualisant la norme NT120 qui est en cours d'adoption. Pour le cadre tarifaire, et afin d'encourager les investissements dans les infrastructures de recharges, une politique tarifaire non administrée a été adoptée avec obligation d'affichage des tarifs et d'information préalable au ministère en charge. Les enjeux sont importants, mais la préparation du terrain a demandé un certain temps pour la mise en place du cadre réglemen-

taire, normatif et tarifaire. Toutefois, avec le travail de toutes les parties prenantes, la concrétisation se fera par la prochaine promulgation du cahier des charges relatif aux conditions d'exercice de l'activité de fourniture du service de recharge pour les véhicules électriques. En effet, l'implantation des bornes de recharge est le véritable handicap du développement des voitures électriques, car les nouveaux acquéreurs de véhicules électriques ont la phobie de se retrouver à court d'énergie en plein milieu de la route sans moyen de recharge. Ainsi, avec la mise en place du cadre réglementaire et tarifaire, les investisseurs auront plus de visibilité et pourront désormais investir dans le déve-

loppement des bornes de recharges pour préparer le terrain et l'infrastructure nécessaire pour le développement de ce genre de mobilité. Il faut dire que plusieurs concessionnaires voudraient introduire ce genre de véhicules, mais se trouvent restreints par le faible déploiement des bornes de recharge, qui ne couvrent pas actuellement l'ensemble du territoire. Une situation qui peut donc potentiellement entraver les déplacements de ce genre de véhicules vers certaines régions du pays. La conséquence étant une certaine récalcitrance des Tunisiens à se lancer dans ce genre d'acquisition, et cela malgré le fait que le plus gros de leur recharge se fera à domicile. Mais psychologiquement, ils n'arrivent pas à franchir le pas. Quand bien même, certains concessionnaires (Kia (17 véhicules électriques vendus depuis 2021), MG (treize véhicules électriques vendus depuis 2021), Audi (douze véhicules électriques vendus depuis 2021), Hyundai (neuf véhicules électriques vendus depuis 2021), Porsche (huit véhicules électriques vendus depuis 2021), Mercedes-Benz (un véhicule électrique vendu depuis 2021), Geely (un véhicule électrique vendu depuis 2021), ...) ont sauté le pas en commercialisant ce genre de véhicules et cela depuis quelques années déjà. Mais, avec le développement des infrastructures, le développement des véhicules électriques pourra s'accélérer. En outre, avec le début de la commercialisation, cette année, de la marque BYD en Tunisie, le champion mondial des ventes de véhicules à énergie nouvelle en 2023, la démocratisation de la voiture électrique pourra s'accélérer davantage.

LIBYE

Reprise progressive de la production pétrolière

La reprise de la production, après environ un mois d'arrêt, a été rendue possible grâce à la résolution du différend concernant la nomination du nouveau gouverneur de la Banque centrale.

La production de pétrole brut en Libye devrait reprendre dans les prochains jours, après la grave crise politique et financière liée à la Banque centrale qui a paralysé le pays d'Afrique du Nord, membre du cartel pétrolier OPEP+. Des sources parlementaires libyennes ont indiqué à l'Agence Nova que le pompage du pétrole reprendrait progressivement à partir de demain, avec un retour complet aux opérations prévu pour le mercredi 2 octobre. La reprise de la production, après environ un mois d'arrêt, a été rendue possible grâce à la résolution du différend concernant la nomination du nouveau gouverneur de la Banque centrale de Libye, une étape fondamentale pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouve le secteur énergétique national. La Libye est redevenue le principal fournisseur de pétrole brut de l'Italie, selon les données de l'Union de



l'énergie pour la mobilité (Unem). Au premier trimestre 2024, sur un total d'environ 14,5 millions de tonnes de pétrole brut importé (-3,3 pour cent par rapport à l'année précédente), 38,5 pour cent provenaient d'Afrique, la Libye couvrant à elle seule 21 pour cent des importations italiennes, dépassant le Kazakhstan et l'Azerbaïdjan, chacun avec une part de 15 pour cent.

Mais la crise politique, qui a éclaté en août, a provoqué une forte baisse des exportations de pétrole, qui sont passées de plus d'un million de barils par jour à seulement 1 400 en septembre. Un déclin résultant de la lutte pour le contrôle de la Banque centrale entre les administrations rivales de Tripoli, à l'ouest, et de Benghazi, à l'est du pays. Les tensions ont culminé

avec la suspension des activités pétrolières dans les principaux gisements du pays, avec des répercussions désastreuses sur l'économie libyenne, fortement dépendante des exportations de pétrole brut. Le tournant s'est produit le 26 septembre, lorsque la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) a facilité la signature d'un accord entre les représentants de

la Chambre des représentants et du Haut Conseil d'Etat pour la nomination d'un nouveau gouverneur de la Banque centrale. Najji Issa, directeur du département des changes, a été choisi pour diriger l'institution, tandis que Marai à Barrassi, ancien gouverneur adjoint, a été nommé adjoint. Selon des sources de "Nova", la plupart des factions libyennes soutiennent la nomination de Najji Issa, levant ainsi l'un des principaux obstacles à la reprise de la production pétrolière. Cependant, la fragilité du contexte politique laisse planer de nombreuses incertitudes sur l'avenir. La nouvelle direction de la Banque centrale sera confrontée à des défis complexes, notamment la formation d'un nouveau conseil d'administration et le rétablissement de la confiance dans les institutions financières. Le chef par intérim de la MANUL, Stéphanie Khoury, a souligné l'importance de protéger les ressources pétrolières de la Libye contre les tensions politiques. Lors de la cérémonie de signature de l'accord, Khoury a reçu des assurances de la part des autorités de Benghazi concernant la réouverture des champs pétroliers et des ports, mais a également averti que les divisions internes et les ingérences extérieures continuent de constituer une menace importante. Agence

EN PALESTINE ET AU LIBAN

L'ONU met en garde contre l'expansion de la guerre

L'ONU met en garde contre l'expansion de la guerre par l'entité sioniste en Palestine et au Liban. Cette guerre ne fera qu'entraîner davantage de déplacements de personnes et de souffrances pour les civils, affirme le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi.

Cité, hier, par le Centre d'information de l'ONU, Grandi explique que «des opérations de secours, notamment par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), sont menées pour aider tous ceux qui en ont besoin, en coordination avec les gouvernements libanais et syrien». Ce haut responsable de l'ONU fait référence aux frappes aériennes sionistes qui ont détruit des maisons et des infrastructures civiles au Liban en plus de «tuer des familles entières et provoquant un exode massif sans précédent».

La nécessité de protéger les civils

Le Haut-Commissaire de l'agence de l'ONU pour les réfugiés souligne, selon la même source, «la nécessité de protéger les civils et de répondre à leurs besoins fondamentaux, qu'ils choisissent de fuir ou de rester, et qu'ils ne soient pas une cible». Pour sa part, le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, déplore le fait que les frappes aériennes lancées par les forces sionistes sur le Liban aient «forcé des milliers de personnes à fuir leurs maisons, y compris des réfugiés palestiniens».

L'UNRWA ouvre 7 refuges au Liban

Selon lui, l'UNRWA a «ouvert 7 refuges pour personnes déplacées, qui accueillent actuellement 1.600 personnes, dont des Libanais, des Palestiniens et des Syriens». Lazzarini ajoute que de nombreuses personnes déplacées souffrent d'un traumatisme psychologique dû aux bombardements continus, à l'incertitude et aux peurs. Il précise, dans son intervention, que «pour certains, ce traumatisme se répète à la lumière de cycles de conflits répétés sur des décennies». Le responsable de l'ONU



avertit, dans ce sillage, qu'une nouvelle extension de la guerre «ne fera qu'apporter davantage de souffrance aux civils». Il réitère que «les civils doivent être protégés et les infrastructures civiles ne doivent pas être ciblées».

L'Unicef décrit une situation très difficile

La situation au Liban et à Ghaza «est très difficile», notamment pour les enfants qui «paient le prix le plus élevé dans ces circonstances», selon Salim Owais, porte-parole du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). Le site officiel de l'organisation a rapporté, hier, que Salim Owais fait savoir, dans un communiqué, que l'Unicef «est présent sur le terrain, que ce soit au Liban ou à Ghaza, et tente par toutes ses forces d'apporter son aide (...)». «Dès les premiers jours (de l'agression sioniste), nous avons commencé à fournir des équipements essentiels qui représentaient environ 100 tonnes de matériel médical, et les produits de base sont distribués aux personnes dépla-

cées», poursuit Owais rappelant que «les Nations unies appellent toujours à la nécessité de mettre fin aux conflits dans la région».

Fermeture des écoles

À propos du processus éducatif, le porte-parole de l'organisation onusienne explique qu'«il y a plus de 600.000 enfants à Ghaza qui ont manqué une année d'école, et plus de 45.000 enfants qui ne sont pas inscrits en première année de leur école. Et au Liban aussi, un grand nombre de personnes ont arrêté leurs études à cause de la fermeture des écoles dans les circonstances actuelles». Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a auparavant exprimé son inquiétude face à l'escalade massive des événements au Liban et a appelé à un nouvel engagement à mettre pleinement en œuvre la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU réitérant son appel à un cessez-le-feu immédiat dans la bande palestinienne de Ghaza, victime d'une agression sioniste génocidaire depuis près d'un an.

Ghaza

Plus de 177 000 femmes exposées à des risques sanitaires mortels



L'agence ONU Femmes a déclaré que plus de 177 000 femmes sont confrontées à des risques sanitaires potentiellement mortels dans la bande de Ghaza, où l'armée sioniste mène une guerre génocidaire depuis le 7 octobre 2023.

Dans un rapport publié, ONU Femmes estime que «plus de 177 000 femmes sont confrontées à des risques sanitaires potentiellement mortels, dont 162 000 souffrent ou risquent de développer des maladies non transmissibles (MNT) comme le diabète, le cancer et les maladies cardiovasculaires ou l'hypertension, et 15 000 femmes enceintes sont au bord de la famine».

Le même document montre que «les femmes enceintes et allaitantes sont confrontées à de graves complications et souffrent d'infections, d'anémie et d'hypertension. Environ 68 % des femmes enceintes interrogées ont souffert d'infections des voies urinaires, d'anémie, de saignements ou d'hémorragies».

«Trop de femmes à Ghaza risquent de mourir de complications médicales après des mois sans aucun médicament, un accès limité aux soins et l'absence de traitement pour des maladies graves comme le diabète ou le cancer. Il est impératif que nous agissions rapidement pour sauver leurs vies. Un cessez-le-feu immédiat et durable, la fourniture d'une aide humanitaire et l'accès aux médicaments et aux services de santé dans toute la bande de Ghaza sont essentiels pour empêcher une nouvelle détérioration de la situation», a déclaré Moez Doraid, directeur régional d'ONU Femmes.

Cisjordanie

Arrestations Massives

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté au moins 45 Palestiniens dans la nuit de dimanche à lundi, y compris des enfants et d'anciens prisonniers, dans divers gouvernorats de la Cisjordanie occupée. Ce chiffre a été communiqué par la Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens. Les arrestations ont eu lieu dans les gouvernorats de Ramallah, Beit Lehm, Safit, El Khalil, Naplouse, Qalqilya et El-Qods. Le communiqué souligne que les forces d'occupation continuent de mener des raids, commettant des actes de torture généralisés, des passages à tabac et des menaces envers les détenus et leurs familles. Des actes de sabotage et de destruction des maisons palestiniennes sont également signalés.

Autriche

victoire historique de l'extrême droite aux législatives

L'extrême droite autrichienne a signé un succès historique aux législatives, mais sans garantie de pouvoir gouverner. Le Parti de la Liberté (FPÖ) d'Herbert Kickl obtient 29,1% des suffrages, soit un bond de 13 points par rapport au scrutin de 2019, selon des projections basées sur le décompte de plus la moitié des bulletins.

Dans un contexte de montée des partis radicaux en Europe, cette formation fait encore mieux que ce qu'avaient prédit les sondages, infligeant un revers au gouvernement écolo-conservateur. Mais Kickl, si extrême qu'aucun parti ne veut bâtir une coalition avec lui, est loin d'être assuré d'accéder à la chancellerie ou même au gouvernement. Une attitude qu'il a regrettée dimanche soir, en réagissant aux résultats. Face au message très clair adressé dans les urnes, nous tendons la main à tous les partis, a-t-il affirmé sur la chaîne publique ORF, regrettant que ses électeurs soient traités comme des citoyens de second rang. En face, le chancelier Karl Nehammer, chef de file des conservateurs (ÖVP), a noté la déception de ses troupes face à la défaite (26,3%).

Assistants d'eurodéputés FN

Le procès de Marine Le Pen et de 27 personnes s'ouvre à Paris

Le procès de 27 prévenus appartenant au Rassemblement national, dont son ancienne présidente Marine Le Pen, s'ouvrira hier devant le tribunal correctionnel de Paris. Ils sont accusés d'avoir détourné des fonds du Parlement européen pour financer leur parti, entre 2004 et 2016.

L'affaire a éclaté en 2015 lorsque le Parlement européen (basé à Strasbourg dans l'est de la France) avait signalé à la justice française que plusieurs assistants parlementaires du Front national étaient employés dans des fonctions strictement partisans, en violation des règles. Pourtant, la règle est claire : les fonds alloués par l'institution de Strasbourg pour rémunérer les assistants des députés ne doivent en aucun cas servir à financer le personnel du parti.

Le montant total du détournement présumé s'élèverait à près de trois millions d'euros. Plusieurs cadres du parti sont



accusés d'avoir participé à ce système d'emplois fictifs, financé par des enveloppes mensuelles destinées aux assistants parlementaires, mais qui seraient en réalité détournées au bénéfice du parti, notamment pour rémunérer des em-

ployés travaillant en France. Les principaux dirigeants du Rassemblement national, dont Marine Le Pen, son père Jean-Marie Le Pen, Louis Aliot et Bruno Gollnisch, figurent parmi les prévenus. Ils risquent dix ans de prison et cinq ans d'inéligibilité pour «détournement de fonds publics».

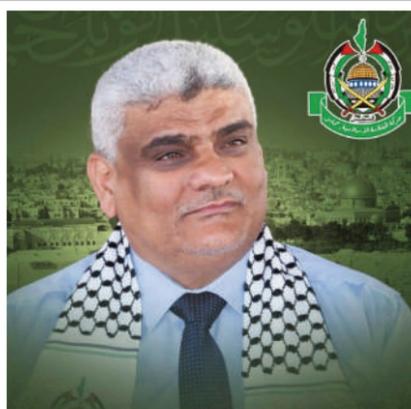
Marine Le Pen, quant à elle, est accusée d'avoir non seulement eu connaissance du système, mais aussi de l'avoir encouragé.

Ce procès, qui se tiendra jusqu'à fin novembre, vise à mettre en lumière un vaste réseau de financements détournés, alors que le parti continue de clamer son innocence, dénonçant une «procédure injuste» et une volonté de les «museler». La décision du tribunal sera très attendue, car elle pourrait profondément affecter le paysage politique français, alors que des élus de premier plan s'exposent à l'inéligibilité.

DANS UNE FRAPPE AÉRIENNE SIONISTE Le chef du Hamas au Liban a été tué

Fatah Charif Abou al-Amine, le chef du Hamas au Liban, a été tué après une frappe aérienne sioniste dans un camp de réfugiés, près de la ville de Tyr, dans le sud du pays.

Le mouvement de résistance palestinien Hamas a annoncé hier que son chef au Liban est tombé en martyr dans une frappe aérienne dans le sud du pays, où l'armée d'occupation sioniste mène des raids contre le Liban. «Fatah Charif Abou al-Amine, le chef du Hamas au Liban et membre de la direction du mouvement à l'étranger», est tombé en martyr dans une frappe contre sa maison dans le camp d'Al-Bass, dans le sud du Liban, indique un communiqué du Hamas. Il est tombé en martyr avec sa femme, son fils et sa fille lors d'un «assassinat terroriste et criminel», a ajouté le mouvement Hamas. L'agence officielle libanaise ANI a fait état d'une frappe aérienne sioniste sur le camp près de la ville de Tyr, dans le sud du pays.



Apple, Google et la transformation du droit de la concurrence par l'UE

Au sein de l'Union européenne, le droit de la concurrence est aujourd'hui utilisé pour lutter contre l'évasion fiscale et les abus des plates-formes numériques. Pour efficace qu'il soit, cet usage est quelque peu problématique, à l'heure où les plates-formes numériques tendent à remplacer les marchés eux-mêmes.

Le 10 septembre dernier, après une longue procédure judiciaire qui avait d'abord conduit la Commission européenne à condamner Apple à une amende de 13 milliards d'euros en 2016, puis le Tribunal de l'UE à annuler cette décision en 2020, la Cour de justice de l'UE (CJUE) jugeait finalement que les exonérations fiscales accordées à Apple par le gouvernement irlandais constituaient bien des aides d'État et devaient donc être remboursées. Autrement dit, Apple devra régler 13 milliards d'euros d'amende à l'État irlandais qui n'en demandait pas tant. S'il n'en demandait pas tant, c'est parce que l'Irlande mène, depuis la fin des années 1980, une politique agressive de baisse de la fiscalité des entreprises. L'objectif est d'attirer sur son territoire les investissements industriels et productifs au détriment de ses partenaires européens.

Moins de 1 % des bénéficiaires comme impôt

Tout le monde connaît le faible taux d'imposition sur les sociétés de 12,5 % que demande l'Irlande aux entreprises installées sur son sol. Ce qu'on sait moins et que l'affaire Apple a révélé, c'est que le géant des smartphones n'a même pas payé l'impôt officiel. Pendant plus de deux décennies, Apple s'est acquitté d'un impôt qui représentait moins de 1 % de ses bénéfices. La Commission, dans son enquête, a même calculé que le montant versé par Apple au fisc irlandais a représenté en 2014 à peine 0,005 % de ses bénéfices. Elle a ainsi estimé que l'immense écart entre l'impôt théorique et l'impôt effectivement versé constituait une aide d'État qui faussait la concurrence et a condamné Apple à rembourser cette somme. Comment une telle manœuvre a-t-elle été rendue possible ? En fait, depuis le début des années 1990, Apple négociait directement avec le fisc irlandais. Pour ce faire, elle constituait un montage grossier, diminuant artificiellement ses bénéfices, qu'elle faisait ensuite valider en demandant un rescrit fiscal à l'administration irlandaise. Un rescrit constitue une réponse administrative à la suite d'une demande de clarification de la part d'un administré. Cela permet, en théorie, d'éviter les erreurs puisque la réponse du fisc vaut validation. Dans le cas d'Apple, les rescrits ont servi à faire valider des montages parfaitement illégaux mais que la réponse du fisc rendait légaux.

Le fléau de la concurrence fiscale

En rendant sa décision, la CJUE a donc condamné Apple, mais elle a aussi condamné le gouvernement irlandais qui s'était livré à ce



genre de pratique. Pour le gouvernement irlandais, la condamnation est paradoxale, car elle lui permet d'encaisser de l'argent. De fait, depuis quelques années, les pays européens et l'OCDE tentent d'uniformiser leurs règles fiscales et d'imposer un taux minimal d'impôt sur les sociétés à 15 %. La concurrence fiscale à laquelle se livrent les États est un fléau. Elle risque d'aboutir à la disparition de toute fiscalité sur les entreprises, ce qui pourrait entraîner à terme une hausse de la pression fiscale qui pèse sur les ménages. Mais comment contraindre un pays comme l'Irlande à renoncer à sa stratégie fiscale ? Comment obliger un pays souverain à collecter l'impôt ? La réponse de la Commission a été d'utiliser le droit de la concurrence. La décision de la CJUE valide donc cette stratégie et enfonce un coin important dans l'un des principes de l'UE, à savoir la liberté fiscale des États membres.

2,4 milliards d'euros d'amende pour Google

Le droit de la concurrence a trouvé une nouvelle fonction qui n'était pas prévue à l'origine, celle de lutter contre le dumping fiscal que se livrent les États membres de l'UE. Mais cela peut aller encore plus loin. Dans une autre affaire, également tranchée le 10

septembre, la CJUE a confirmé la condamnation de Google à payer 2,4 milliards d'euros au titre d'un abus de position dominante. Là aussi, l'affaire remonte à plusieurs années. En 2017, Google est condamné par l'autorité européenne de la concurrence pour avoir avantage ses propres services dans son moteur de recherche. L'année suivante, l'entreprise est condamnée à 4,34 milliards

consiste à exploiter une plateforme de mise en relation pour centraliser les services et contrôler ce qu'en font les utilisateurs. En contrôlant le système d'exploitation et le moteur de recherche favori des internautes, Google peut, en quelque sorte, manipuler les comportements de ses usagers et ainsi pousser les internautes à aller vers des sites commerciaux qu'elle contrôle, ou passer des accords avec d'autres entreprises pour les faire bénéficier de ses consommateurs captifs.

Un problème de concurrence. Vraiment ?

À l'évidence, ces pratiques ne constituent pas qu'un problème de concurrence. Certes, Google profite de sa situation dominante pour tordre le marché à son avantage, et c'est ce qui lui est reproché. Mais le véritable danger de ces pratiques est plutôt que ses propres utilisateurs n'ont aucune conscience d'être manipulés puisque tout le processus passe par des algorithmes qui sont le plus souvent invisibles. Les pratiques de Google illustrent donc un problème plus général de l'économie numérique, celui de l'opacité des plates-formes et de la manière dont elles manipulent nos comportements pour gagner de l'argent. Dans un ouvrage très remarqué, la sociologue Shoshana Zuboff dénonçait déjà la

manipulation comportementale qu'exerce Google sur les individus. Plus largement, le fonctionnement des réseaux sociaux tels Twitter ou TikTok sont accusés de créer une addiction et d'enfermer leurs utilisateurs dans des bulles informationnelles qui favorisent les idées complotistes ou d'extrême droite. Enfin, des entreprises comme Uber, Airbnb ou Amazon, pour ne prendre que ces exemples, parviennent à contrôler la mise en relation des offreurs et des demandeurs qui sont chacun leurs clients. C'est ce qu'on appelle un marché biface. Ce contrôle à la fois de l'offre et de la demande leur permet de détourner les ressources et le travail de leurs utilisateurs en les mettant en relation.

Plus d'algorithmes, moins de marchés

Pour éviter les abus et le développement de rapports de force inégaux qui apparaissent avec la croissance de l'économie numérique, l'Union européenne essaie d'agir de deux manières. D'une part, elle entend réglementer davantage les pratiques en améliorant l'information et la transparence des usagers. C'est ce que permettent des législations telles que le RGPD (Règlement général de protection des données) instauré en 2018 ou le DSA (Digital service act), en vigueur depuis 2023. Mais, comme on le voit, le droit de la concurrence est aussi largement mis à contribution et permet de défendre des droits et des principes qui dépassent la simple question de la concurrence. Il reste néanmoins un problème. La plupart des plates-formes numériques qui mettent en relation les services des uns et la demande des autres ne font rien d'autre que de se substituer aux marchés. Ainsi, au lieu de se retrouver sur une place publique pour effectuer des transactions de manière autonome, les agents de l'économie numérique évoluent de plus en plus au sein d'espaces privés dans lesquels les transactions sont gérées par des algorithmes et où ils n'ont pratiquement plus de capacité de négociation. Autrement dit, le développement de l'économie numérique tend à faire disparaître les marchés pour les remplacer par des systèmes d'échanges dirigés et contrôlés par quelques acteurs dominants. Or, le droit de la concurrence ne peut se déployer, par définition, que s'il existe réellement un marché. Si on n'a pas de marché, on ne peut pas avoir de concurrence et donc le droit de la concurrence n'a plus lieu de s'appliquer. Aussi, l'effacement progressif des marchés et l'apparition de ces plates-formes suggère qu'il faudra peut-être inventer autre chose, à terme, si l'on veut éviter les abus qui, sinon, risquent de se multiplier au sein de l'espace numérique.



d'euros d'amende pour avoir imposé l'usage de ce même moteur dans le système d'exploitation Android qui est massivement utilisé dans les smartphones. Dans ces deux cas, la Commission s'attaque à une stratégie qui est au cœur de l'industrie du numérique et qui

Ligue 1 (mise à jour)

Le clasico JSK – MCA éclipse tout

La mise à jour de la 1re journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue mardi et mercredi, sera marquée par le "clasico" entre la JS Kabylie et le champion sortant le MC Alger, alors que le nouveau promu l'ES Mostaganem sera en appel à Constantine pour confirmer son bon départ.



Trois jours après avoir abrité le derby JSK - Olympique Akbou (2-1), le nouveau stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou sera le théâtre d'une affiche qui promet en intensité entre deux équipes qui aspirent à jouer les premiers rôles cette saison.

La JSK qui a démarré du bon pied en prenant le meilleur devant son voisin d'Akbou (nouveau promu), aborde ce rendez-vous avec l'intention d'enchaîner et viser la tête du classement.

De son côté, le MCA, tenu en échec d'entrée à domicile face au Paradou AC (1-1), aura à cœur de réagir et rectifier le tir, une manière d'éviter de sombrer dans le doute dès le début

du nouvel exercice.

Il s'agit de la 109e opposition dans l'histoire entre les deux clubs en championnat. Les "Canaris" mènent au bal avec 39 victoires contre 29 pour le Mouloudia, alors que 40 matchs se sont soldés par un nul.

Ayant réussi son retour parmi l'élite, avec un succès dans le derby de l'Ouest samedi face au MC Oran (2-1), l'ES Mostaganem sera, cette fois-ci, en déplacement à Constantine pour défier le CSC, auteur d'un nul en déplacement face à l'ASO Chlef (0-0).

Même si les locaux bénéficieront de la faveur des pronostics, l'ESM espère frapper un bon coup du côté de la capitale de l'Est, d'autant que les joueurs de l'entraîneur Chérif Hadjar comptent aborder le match sans le moindre

complexe. Le CR Belouizdad, vice-champion d'Algérie, accroché pour ses débuts vendredi dans son antre du 20-août 1955 d'Al-Annasser face à l'ES Sétif (0-0), espère réaliser un saut pour l'orgueil, sur le terrain de l'USM Khenchela, qui est allée tenir en échec la JS Saoura à Béchar (1-1).

Le Chabab, en mal d'inspiration sur le plan offensif, est appelé à sortir le grand jeu face aux gars de Khenchela, qui visent quant à eux le premier succès de la saison.

Enfin, l'USM Alger, qui n'a pas fait mieux qu'un nul chez le NC Magra (0-0), recevra l'US Biskra pour éviter une autre contre-performance face à une équipe biskrienne, qui a entamé la nouvelle saison par une victoire chez la lanterne rouge le MC El-Bayadh (1-0).

Ligue 2 (mise à jour)

WA Mostaganem pour rectifier le tir

Le WA Mostaganem (14e) accueillera le SC Mecheria (14e) aujourd'hui à 15h00, en match en retard de la première journée du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 de football amateur.

Battu par l'ES Ben Aknoun (0-1) lors de la deuxième journée du championnat, le WA Mostaganem tentera de rectifier le tir et signer son premier succès de la saison à l'occasion de la réception du SC Mecheria qui demeure lui aussi sur une défaite à domicile face au MCB Oued Sly (1-2).

Une confrontation entre deux équipes qui ont raté leur entame de la saison et désormais condamnées à réagir pour éviter dans tomber dans le doute.

Pour rappel, la troisième journée de la Ligue 2 de football est prévue les 4 et 5 octobre prochains, selon le programme de la Ligue nationale de football amateur (LNFA).



Sorti sur blessure face à Stuttgart Inquiétude pour Amoura avant le stage des Verts



L'international algérien Mohamed Amine Amoura a brillé lors du match entre son club allemand de Wolfsburg et Stuttgart en fin de semaine dans le cadre de la cinquième journée du championnat de l'élite allemande, la Bundesliga.

L'attaquant algérien s'est imposé comme la vedette incontestée de cette rencontre, même si, à l'arrivée, les siens ont laissé filer une précieuse victoire dans les derniers instants de la partie, contre un adversaire qui a terminé le match amoindri après l'expulsion de son capitaine d'équipe. Amoura, revenu il y a quelques temps d'une blessure qui l'avait privé des premiers matchs du championnat allemand qu'il a rejoint cet été en provenance de la Belgique, a rendu une copie très convaincante, avec à la clé une passe décisive ayant permis à son équipe d'ouvrir la marque en première mi-temps, avant de se charger lui-même de signer la deuxième réalisation des siens en deuxième mi-temps, leur permettant de reprendre l'avantage avant de tomber dans les ultimes minutes de la partie.

Et comme à ses habitudes, l'enfant de Jijel, qui connaît son troisième championnat depuis qu'il est parti en Europe, il y a de cela trois années, a énormément dérangé la défense adverse, grâce notamment à ses contre-attaques très rapides du côté gauche de l'attaque de son équipe. Il avait toutefois failli être expulsé en milieu de la seconde période, lorsque l'arbitre lui a sorti un carton rouge après une faute commise sur un joueur adverse, avant que le referee ne change d'avis après le recours au VAR se contentant d'infliger à l'ancien attaquant de l'ES Sétif un simple avertissement. Mais il était écrit quelque part que le joueur de 24 ans n'allait pas au terme du match, puisqu'il a été contraint de céder sa place à un coéquipier après avoir contracté une blessure au niveau de la cuisse. Aucune information n'a été communiquée, pour l'heure, par la direction de Wolfsburg au sujet de la nature de la blessure de son joueur algérien.

Cette nouvelle blessure contractée par Amoura tombe mal pour le joueur, puisqu'elle intervient avant quelques jours du début du stage de la sélection nationale, qui commencera le 5 octobre, et ce, en prévision de la double confrontation contre le Togo dans le cadre de la 3e et 4e journée des éliminatoires de la CAN-2025. Pour rappel, le deuxième meilleur buteur du championnat belge la saison passée, avait déclaré forfait pour les deux précédentes rencontres des "Verts", en septembre dernier, contre la Guinée équatoriale et le Libéria au titre des deux premières journées des éliminatoires du prochain rendez-vous africain à cause d'une blessure. L'équipe nationale avait réalisé un carton plein dans ces deux matchs.

Engagé cette saison avec la JSK Boudebouz fera ses débuts face au MCA

Ryad Boudebouz, le nouvel attaquant de la jeunesse sportive de Kabylie fera son baptême de feu avec les Canaris, ce mardi à l'occasion de la réception du Mouloudia d'Alger au stade Hocine Aït Ahmed pour le compte de la mise à jour de la première journée du championnat.

En effet, Ryad Boudebouz qui s'est engagé cette saison avec la JSK n'a pas pris part au premier match de son équipe dans le nouveau stade Hocine Aït Ahmed contre le nouveau promu, l'O Akbou. Un match gagné par les protégés de Abdelhak

Benchikha sur le score de 2 à 1. C'est dans cette optique que Ryad Boudebouz sera présent face au Mouloudia d'Alger, c'est ce qu'a confirmé l'entraîneur adjoint, Farid Zemiti : «Ryad Boudebouz sera présent dans le groupe qui affrontera le MCA. Nous déterminerons s'il sera titulaire ou non», a fait savoir l'adjoint de Benchikha dans ses déclarations à la presse.



Prévu initialement le 4 octobre Le match USMA-USMH reporté au 5 novembre

Le match USM Annaba-USM El-Harrach, comptant pour la 3e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football (groupe Centre-Est), prévu initialement le vendredi 4 octobre, a été reporté au mardi 5 novembre, a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA) dans un communiqué. "La rencontre a été renvoyée au mardi 5 novembre 2024, en raison du déroulement du match de l'équipe nationale algérienne face au Togo au stade du 19-mai 1956 d'Annaba", précise la LNFA sur son site officiel.

Les "Verts" recevront les "Eperviers" du Togo le jeudi 10 octobre à Annaba (20h00), pour le compte de la 3e journée (Gr.E) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, avant de se rendre à Lomé pour défier le même adversaire, le lundi 14 octobre au stade de Kégué (17h00, heure algérienne), à l'occasion de la 4e journée.

La formation d'Annaba a lancé sa saison en s'imposant à domicile face au MSP Batna (1-0), avant d'aller accrocher le HB Chelghoum-Laïd (0-0), alors que l'USMH s'est imposée d'entrée en déplacement face à l'US Souf (1-0), avant d'être tenue en échec à la maison le week-end dernier face au MO Constantine.



COP16

La Colombie veut assurer une "juste distribution" des ressources génétiques

Le pays d'Amérique du Sud accueille du 21 octobre au 1er novembre le sommet sur la biodiversité de l'ONU. La Colombie est dotée d'une biodiversité particulièrement riche, mais les ressources qui en sont extraites sont majoritairement accaparées par les grandes entreprises des pays riches.

La Colombie est le pays hôte de la COP16, sommet annuel sur la biodiversité de l'ONU, qui débutera le 21 octobre, à Cali, et s'achèvera le 1er novembre. Parmi ses objectifs affichés, la ministre de l'Environnement, Susana Muhamad, a annoncé vouloir parvenir à une plus "juste distribution des bénéfices issus des ressources génétiques", selon le journal *El Tiempo*. Les ressources génétiques sont "le ciment de la vie sur la terre", rappelle le site de la Convention sur la biodiversité biologique. Il s'agit de tout matériel d'origine biologique contenant des informations génétiques provenant des plantes, des animaux ou des micro-organismes et dont les propriétés "peuvent améliorer nos connaissances scientifiques [...] ou le développement de produits commerciaux". On parle aussi de composants produits par des organismes vivants qui contribuent au développement de nouveaux médicaments, comme par exemple les calanoides, un composé présent dans un arbre malaisien servant à traiter certains types de cancer, ou encore des graines permettant d'améliorer génétiquement le rendement de certaines cultures.

Captation par des entreprises étrangères

Le problème, expliquent les experts interrogés par *El Tiempo*, c'est que les pays riches et les multinationales ont tendance à accaparer ces avancées rendues possibles par la préservation de la biodiversité, à laquelle participent les peuples indigènes et les communautés paysannes. Autant d'acteurs qui chercheront à être reconnus lors de la COP16. Pour cela, la professeure à l'université Externado Martha Isabel Gómez Lee détaille : "Dans le cadre du mécanisme multilatéral [prévu par les COP] qui doit être adopté lors du sommet, la Colombie doit faire



contrepoids aux grandes entreprises qui voudront privatiser le séquençage numérique des ressources génétiques [des espèces végétales et animales]." Si la tâche semble difficile, la Colombie devrait compter avec le soutien du président du Brésil, Lula – les deux pays se partagent une partie de l'Amazonie. Seront aussi attendus le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, ainsi que les délégations de plus de 150 pays. Considérée comme l'un des pays à la plus riche biodiversité au monde, la Colombie veut prendre la tête de la communauté internationale pour tenter de sauver la planète, à l'occasion de la COP16 que Bogota organise cet automne malgré les défis sécuritaires. La principale conférence de l'ONU sur la biodiversité se tiendra du 21 octobre au 1er novembre à Cali, dans le sud-ouest du pays. Elle devra mesurer les avancées vers

l'objectif ambitieux, fixé par la COP15 de Montréal en décembre 2022, de placer sous protection environnementale « d'ici 2030 au moins 30% » de la surface des océans et des terres, a souligné auprès de l'AFP la ministre colombienne de l'Environnement Susana Muhamad. « Nous avons monté une plateforme pour que la biodiversité soit tout en haut des préoccupations politiques mondiales », a-t-elle déclaré, en marge de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies qui réunit à New York des dizaines de dirigeants de la planète. « Si tout va bien, la COP16 pourra aussi aider la communauté internationale en vue des débats de la COP29 (29e conférence de l'ONU sur le changement climatique) qui se tiendra à Bakou (Azerbaïdjan) du 11 au 22 novembre », a ajouté lors d'une conférence de presse Mme Muhamad.

« L'heure de l'Amérique latine »

« En tant que pays riche en biodiversité, il existe un potentiel pour la région. L'heure de l'Amérique latine est venue », estime la ministre colombienne. Il est vrai selon des experts que la Colombie peut se targuer de bénéficier d'une diversité exceptionnelle d'espèces et d'écosystèmes, des Andes à l'Amazonie: oiseaux, plantes, orchidées, papillons, poissons d'eau douce et amphibiens. Mais Mme Muhamad reconnaît que son pays n'est pas au bout de ses peines, notamment en raison de la déforestation pour la production de coca et le trafic de cocaïne vers les Etats-Unis. Une production qui a bondi depuis l'accord de paix signé en 2016 par la guérilla marxiste des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie) qui a transformé les gué-

rilla en agriculteurs illégaux.

Menace de la guérilla

Mais une des principales factions de la dissidence des FARC, l'Etat-major central (EMC), a refusé l'accord de paix il y a huit ans et avait menacé cet été de faire « échouer » la COP16. Cependant, le 1er août, ce groupe dissident a déclaré une trêve de ses « offensives » durant la conférence de l'ONU qui attend près de 12.000 visiteurs, exposants et diplomates de 90 pays, dans la troisième ville de Colombie (2,2 millions d'habitants), où doit être déployé un important dispositif de sécurité, militaire et policier de 10.000 hommes et femmes en uniforme. « Bien que nous puissions affirmer disposer d'une voix très forte sur la scène internationale, on ne peut pas dire que la Colombie a réglé ses problèmes », a admis la ministre qui a commencé comme militante écologiste avant d'embrasser une carrière politique. De fait, la COP16, dont l'emblème officiel est la fleur rouge de l'*Inirida* – une « mauvaise herbe » qu'on trouve en Amazonie colombienne – a pour thème faire ou être en « paix avec la nature ». La ministre Muhamad espère que les résultats de la conférence de l'ONU sur la biodiversité pourront avoir un effet positif sur le sud-ouest de la Colombie et ses communautés indigènes dans une région victime de la production et du trafic de drogue. La COP16 entend promouvoir la protection de la biodiversité, l'agriculture durable, l'éco-tourisme et des projets environnementaux. Mme Muhamad réclame aussi des actes des pays riches qui s'étaient engagés lors de la COP15 à fournir aux pays en développement au moins 20 milliards de dollars par an d'ici 2025 et au moins 30 milliards à l'horizon 2030. Le fonds créé pour l'occasion n'a reçu pour l'instant que 400 millions de dollars de promesses de dons, dont la moitié environ a été effectivement abondée, déplore la ministre colombienne.

INDE

La population de rhinocéros à une corne a presque triplé

*La population de rhinocéros indiens, ou rhinocéros unicolore de l'Inde (*Rhinoceros unicornis*, de son nom scientifique), a dépassé les 4 000 spécimens et presque triplé en quarante ans, selon des chiffres publiés pour la Journée mondiale du rhinocéros par le gouvernement indien, qui a mis en avant ses efforts de conservation au profit de cet animal par ailleurs menacé dans le monde.*

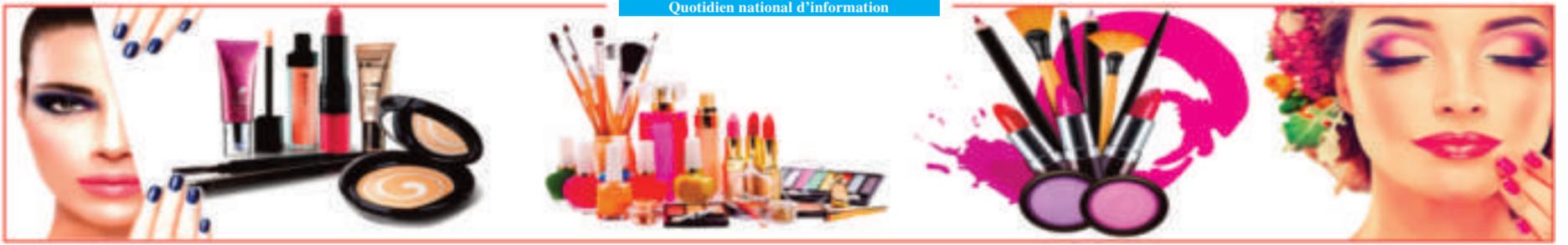
En Inde, le grand rhinocéros à une corne a fait un retour remarquable et "cette réussite en matière de conservation est le résultat des efforts constants du département des Forêts et des communautés locales", a fait valoir le gouvernement indien dans un communiqué, rappelant qu'il y en avait 1 500 il y a quatre décennies. Très

abondant au milieu du XIXe siècle, le rhinocéros indien ou grand rhinocéros d'Asie à une corne a été beaucoup tué pour la grande chasse sportive et a souffert du trafic de cornes et d'une diminution de son habitat naturel, au point d'être devenu très rare dans les années 1960. Il n'en restait que 600 spécimens à cette époque, ont rappelé les autorités



indiennes. Le rhinocéros indien a été classé comme "espèce menacée" jusqu'en 2008 par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), qui l'a réclassé depuis dans la catégorie "vulnérable". Le rhinocéros indien est, avec le rhinocéros de Java (*Rhinoceros sondaicus*) et le rhinocéros de Sumatra (*Dicerorhinus sumatrensis*), l'une des trois grandes espèces asiatiques. Il peut peser à l'âge adulte jusqu'à 2 800 kg et vivre environ 50 ans, et on le trouve dans les zones herbeuses, les marécages et les forêts de l'est de l'Inde et du Népal voisin. Environ 80 % de la population de rhinocéros indiens se trouve dans le parc national de

Kaziranga, dans l'État d'Assam, au nord-est de l'Inde. À l'échelle mondiale, la survie des différentes espèces de rhinocéros est en question, selon la Fondation internationale pour le rhinocéros, avec une population qui a considérablement diminué, passant de 500 000 au début du XXe siècle à environ 28 000 aujourd'hui.



Mincir sans perdre de muscle

L'objectif du régime est bien souvent de perdre du gras. Mais parfois, les régimes entraînent aussi une perte de masse musculaire. Corinne Peirano, diététicienne, experte en nutrition du sport nous dit comment mincir sans perdre de muscle.

En se lançant dans un régime draconien, la perte peut être certes rapide, mais elle va surtout provoquer dans un premier temps une perte en eau et en muscle. Pour éviter de perdre du muscle, il faut éviter de traumatiser l'organisme en le privant soudainement de nutriments de base car il va alors puiser là où il en trouve et ce sera dans les muscles notamment. Il est préférable de tabler sur une perte de poids progressive qui évitera cette perte musculaire et qui en plus sera plus stable sur la durée.

Éviter les régimes restrictifs

Les régimes non carencés n'entraînent pas de perte de muscle. Malheureusement, de nombreuses personnes se lançant dans un régime constatent une perte de masse musculaire. "On voit ce phénomène dans le cas de régimes déséquilibrés, explique Corinne Peirano. On ne doit pas perdre de muscle normalement quand on fait un régime car la perte de muscle signifie qu'il y a dénutrition ce qui n'est pas bon du tout : on fragilise ainsi le système immunitaire."

Faire les bons choix alimentaires
Pour éviter de perdre du muscle pendant un régime, il faut donc faire la part belle aux protéines dans son ali-



mentation (présentes notamment dans les viandes blanches, les oléagineux, les œufs, les fromages blancs) et aux oméga 3 (graines de lin, de courges, oléagineux, produits de la mer, huiles végétales). "Pour être fonctionnel le muscle a besoin de protéines adaptées et d'acides gras essentiels, explique Corinne Peirano. Si l'on souhaite mincir sans perdre de muscle, il faut donc avoir

une alimentation riche en protéines et opter pour les bonnes combinaisons : du riz rouge et des haricots blancs ; du riz et des lentilles sont par exemple de bonnes associations pour couvrir les besoins en protéines mais pour également faire le plein d'acides aminés essentiels qui nourrissent la contraction musculaire." **Quid des régimes hyperprotéinés ?** Ils ont pour réputation d'aider à "as-

sécher" la silhouette tout en préservant la masse musculaire. Pourtant, notre experte met en garde contre les régimes hyperprotéinés. "Ces régimes sont souvent pauvres en glucides et dans ce cas il y a des risques de blessures surtout si l'on pratique des sports à chocs qui provoquent une destruction du faisceau musculaire qui nécessite d'être réparé via une alimentation adaptée."

Multiplier les repas

"Quand on fractionne les prises alimentaires, on sollicite d'avantage le système digestif et on brûle plus de calories." Mais attention, multiplier les repas (5 au lieu des trois principaux) ne signifie pas augmenter l'apport calorique. Il faut veiller à répartir sur ces 5 repas l'ensemble des calories de la journée sans être dans l'excès. Le bon rythme consiste à faire trois repas : au petit-déjeuner, déjeuner et dîner associés à deux petites collations dans la matinée et l'après-midi.

Pratiquer une activité physique

Au-delà de l'importance de l'activité physique pour rester en bonne santé, se mettre au sport lors d'un régime permettra de ne pas perdre, voire d'entretenir sa masse musculaire. L'idéal est d'opter pour des séances de renforcement musculaire à raison de "150 mn par semaine" conseille l'experte en nutrition du sport. Et de garder en mémoire que tous les efforts comptent : prendre les escaliers plutôt que l'ascenseur, aller chercher le pain à pieds plutôt qu'en voiture, faire une petite marche de 15 à 20 mn chaque soir après le dîner plutôt que de regarder la télé...

Manque de motivation ? Toujours garder à l'esprit que plus la masse musculaire est importante, plus le métabolisme de base augmente ce qui signifie que même au repos une personne musclée brûlera plus de calories qu'une personne à la masse musculaire plus faible. Pour faire des séances efficaces sans risques et pour bien récupérer après une activité sportive une bonne alimentation est primordiale.

Le Dr Souveton, médecin généraliste et du sport de haut de niveau, décrypte pour nous les bonnes habitudes et le bon tempo alimentaire du sportif. Pour faire des séances efficaces sans risques et pour bien récupérer après une activité sportive une bonne alimentation est primordiale. Le Dr Souveton, médecin généraliste et du sport de haut de niveau, décrypte pour nous les bonnes habitudes et le bon tempo alimentaire du sportif. L'idéal est de manger environ 2 heures et demie avant pour ne pas être trop lourd pendant l'entraînement. Il est possible de faire une petite collation juste avant mais elle doit être légère et doit apporter des sucres rapides que le corps pourra utiliser immédiatement, comme les fruits, une tartine de pain avec du miel, une boisson sucrée : "Les aliments à index glycémique élevé sont à consommer à ce moment-là", explique le Dr Souveton. Bien sûr, le type d'activité pratiquée aura son importance dans le choix de son alimentation. "Si l'on pratique un sport d'endurance", explique le Dr Souveton, "il faudra plutôt consommer des féculents (pain, pomme de terre, riz pâtes) mais pas forcément

au repas précédent l'entraînement. La veille, c'est davantage intéressant car l'organisme aura ainsi eu le temps de digérer cette source d'énergie qu'il pourra utiliser au moment de l'effort." Le repas avant l'entraînement lui doit avant tout être digeste et pas trop gras car gare aux sensations de lourdeurs. "Si l'on s'apprête à faire une séance de musculation, on va insister sur les protéines qui vont permettre d'augmenter la masse musculaire. Là encore, l'idéal c'est d'en consommer la veille au soir pour qu'elles soient disponibles au moment de l'effort. Si on mange des protéines juste avant, elles ne seront pas encore assimilées et donc pas disponibles. On évite tout ce qui est gras type charcuteries, viennoiseries, viande, car c'est plus difficile et plus long à digérer." De manière générale, il faut adapter la quantité de calories à l'activité pratiquée : on ne mangera pas la même portion de féculents selon que l'on va pratiquer une séance de RPM ou de yoga. À noter,

Alimentation sportive

Manger avant ou après le sport ?



certaines pensent qu'en faisant du sport à jeun le matin, elles brûleront plus de graisses. Notre expert pense qu'il s'agit plus d'un mythe que d'une réalité. "En gros, si l'on court pendant une heure on va brûler 900 calories et 100 g de graisses ce qui reste minime pour une perte de poids. La perte ne vaut pas les risques que peut engendrer de faire du sport à jeun, ce n'est pas

conseillé pour tout le monde, met en garde le professionnel." Ce que l'on va consommer après sa séance va permettre au corps de récupérer et de reconstituer les stocks utilisés au cours de l'activité. "Juste après l'effort", explique le Dr Souveton. "On est dans une phase d'ouverture métabolique. Les spécialistes appellent cela la fenêtre anabolique : pendant cette période tous les transporteurs sont disponibles pour reconstituer les stocks. Il est donc important de boire de l'eau sucrée ou de manger un fruit si l'on a fait une séance cardio. Pendant cette phase, on ne va pas stocker les graisses, on va simplement reconstituer les stocks énergétiques. Après une séance de renforcement musculaire, la collation de récupération sera un peu différente, il faut privilégier les protéines, primordiales pour les muscles. "Un yaourt à boire c'est très bien, cela apporte du lait et du sucre. De manière générale, les laitages digestes sont parfaits au décours de l'effort de musculation

compte tenu de leur qualité en protéines, conseille le professionnel en médecine sportive." Lors du repas suivant, il faudra privilégier des aliments à index glycémique bas comme des pâtes, du riz, du pain (le tout en version complète) ainsi que des légumineuses. "Attention aux sucres raffinés qui vont augmenter le taux de sucre dans le sang qui vont se transformer en graisses et seront plutôt stockés. Il en va de même pour les aliments gras. Si notre organisme en a besoin - en certaines quantités et de bonne qualité - il vaut mieux les consommer à distance de la séance." Enfin, pour celles qui ont plutôt tendance à faire du sport le soir, peu avant le coucher, dans le cas où l'organisme est habitué ce rythme, le Dr Souveton conseille tout de même d'avoir un repas très light. "Si le coucher est rapproché de la séance, on dîne d'une petite portion de pâtes, d'un bol de riz, d'un fruit. Et il faudra faire un bon petit-déjeuner le lendemain pour satisfaire les besoins énergétiques de l'organisme." Mais pas d'inquiétude, après une séance de sport, un dîner frugal et 8 heures de sommeil, il y a de fortes chances que la faim nous tienne au réveil !

Directeur de publication

Mesbah Hafid

Directeur Administratif

Chabane Nassim

Rédacteur en Chef

Keddouh Mohand Seghir

Directeur technique

Hamadi Lyes

Adresse Email:

lilialamsarldihia@gmail.com

Adresse:

N°72 oued tarfa 1^{er}
étage lot N°20 draria Alger

Nombre de tirage :

2000

PUBLICITÉ

" Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité "

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
 Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
 programmation.regie@anep.com.dz
 agence.oran@anep.com.dz
 agence.annaba@anep.com.dz
 agence.ouargla@anep.com.dz
 agence.constantine@anep.com.dz

Impression Simpral

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Reproduction interdite de tous les articles sauf accord de la rédaction.



Alger	26°	19°
Oran	27°	19°
Annaba	28°	18°

HORAIRES DE PRIÈRES À ALGER

Fajr	04:42
Sunrise	06:20
Dhuhr	12:48
Asr	16:26
Maghrib	19:15
Isha	20:41



CNMA

Des solutions innovantes proposées aux entreprises industrielles

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a organisé, hier, dans la wilaya de Bejaia, un séminaire sur l'assurance et la gestion des risques industriels à travers lequel elle s'est engagée à offrir des solutions innovantes pour un meilleur accompagnement des opérateurs économiques et de nouvelles polices d'assurance pour mieux accompagner les entreprises industrielles, indique un communiqué de la Caisse.

Centré autour du thème "assurance et gestion des risques industriels : solutions innovantes pour un meilleur accompagnement des opérateurs économiques", le séminaire renforce l'engagement de la CNMA "à établir une relation de proximité avec ses assurés et à les aider à naviguer à travers les défis quotidiens liés aux risques industriels", précise le communiqué. Dans son intervention, le directeur des risques industriels à la CNMA, M. Rabah Mekircha a mis en avant l'importance de "comprendre les spécificités des entreprises locales pour leur offrir des solutions adaptées". Il a dans cette optique affirmé que ces solu-

tions passent par "une analyse approfondie des risques qu'ils soient matériels, humains ou immatériels". La CNMA a relevé que la gestion des pertes d'exploitation est "un enjeu majeur" pour les entreprises, notamment celles situées dans la wilaya de Bejaia, et qui joue un rôle crucial dans le tissu industriel algérien. "Les dommages matériels, qu'ils soient causés par des incendies, des bris de machines ou des cyberattaques, peuvent entraîner des pertes significatives, allant de la réduction des ventes à l'augmentation des coûts opérationnels", est-il souligné. A l'occasion, plusieurs solutions innovantes, allant des outils numériques pour la gestion des sinistres aux nouvelles polices d'assu-

rance adaptées aux besoins spécifiques des entreprises industrielles, ont été proposées aux opérateurs lors de ce séminaire, détaille la même source. Ces solutions visent à "optimiser la protection des chaînes d'exploitation et à garantir une continuité d'activité, même en cas de sinistre majeur, renforçant ainsi la résilience de l'entreprise face aux aléas", appuie-t-on encore de même source. Le communiqué souligne que les témoignages d'entreprises présentes lors du séminaire attestent de "l'impact positif" de leur collaboration avec la Caisse, tant sur la pérennité des activités que sur la capacité des entreprises à surmonter des crises".



Salon international du laboratoire et de l'imagerie médicale La 3^e édition du 23 au 26 octobre à Alger

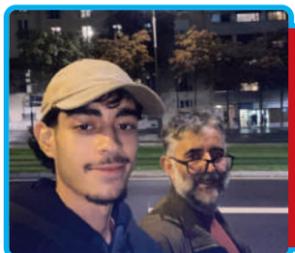
La 3^e édition du Salon international du laboratoire et de l'imagerie médicale (ImLab) se tiendra du 23 au 26 octobre 2024 au Palais des expositions (Alger) sous le thème "diagnostic connecté vers une médecine 4.0". "Plus de 200 firmes nationales et étrangères en provenance de 24 pays, dont des leaders mondiaux de l'équipement et de solutions de diagnostic, vont exposer leurs dernières innovations", a indiqué le responsable de ce Salon, Yasmine Chaouche, lors d'une conférence de presse organisée lundi à Alger. Elle a souligné que l'édition de cette année "se penchera sur l'innovation et sera question de mettre en avant le diagnostic connecté et les innovations technologiques qui transforment le secteur de la santé". Ce Salon sera également l'occasion de "découvrir, en avant-première, ces technologies qui façonnent l'avenir du diagnostic médical et bénéficier d'offres spéciales pour l'acquisition de ces équipements" et permettra aussi de "favoriser les échanges entre les professionnels de la santé et les experts en technologie pour la création de partenariats dans ce domaine", a-t-elle ajouté.

PRISE EN CHARGE MÉDICALE La CNAS signe un accord avec l'Hôpital de Bruxelles

Un accord de partenariat a été signé, hier, à Alger, entre la Caisse nationale des Assurances sociales (CNAS) et l'Hôpital Universitaire de Bruxelles (Belgique).

L'accord a été signé par le Directeur général de la CNAS, Nadir Kouadria et le Directeur général de l'Hôpital Universitaire de Bruxelles (HUB) Renaud Witmeur, sous la supervision du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, et de l'Ambassadeur de Belgique en Algérie, Jean-Jacques Quairiat. S'exprimant à cette occasion, M. Bentaleb a indiqué que ce partenariat s'inscrit dans le cadre «des efforts des autorités algériennes visant à améliorer la qualité de la prise en charge médicale des citoyens, soulignant qu'il tendait à renforcer la collaboration et l'échange dans le domaine médicale entre les deux pays et à bénéficier des avancées des expertises médicales en Belgique, outre l'acquisition de compétences médicales dans divers domaines, dont la pédiatrie, l'oncologie, et la chirurgie cardiaque. Et d'ajouter, «l'accord comprend des clauses relatives à la formation et au transfert de la technologie, à travers la mise en place d'un programme d'action commun en coordination avec le secteur de la santé et la Commission natio-

nale de prévention et de lutte contre le cancer, qui se focalisera, dans un premiers temps, sur la médecine nucléaire, l'oncologie, et la pédiatrie. A cette occasion, le ministre a mis en avant les efforts nationaux consentis dans le domaine sanitaire, «qui ne cesse de se renforcer par des réalisations traduisant la volonté de l'Etat et de son engagement à garantir, au citoyen, une prise en charge sanitaire qualitative, en témoignent les développements importants dans le domaine de la santé». De son côté, l'ambassadeur belge s'est félicité des relations des deux pays, soulignant l'importance de cet accord qui est à même de contribuer au renforcement de l'échange des expertises entre les deux parties en la matière. La délégation belge représentant le HUB à la cérémonie de signature de cet accord, rendra visite à la clinique médico-chirurgicale infantile de Bou-Ismaïl (Tipasa) et au CHU «Mohamed-Lamine Debaghine», à Alger, afin de s'enquérir de l'expérience algérienne et des moyens disponibles en la matière.



HAPPY BIRTHDAY TO YOU ABDERRAHMANE TAFER

Les familles Tafer et Sid fêteront avec toi tes 19 ans, Mama, Papa, Adem et toute la compagnie...un grand merci à Mohamed Aït Aftis Carlos pour son soutien et sa générosité. Joyeux anniversaire et longue vie de bonheur Inchallah.

Pensée

Au défunt Ibrahim Lemhel....

Neuf ans sont déjà passés depuis ton départ éternel, un 26 septembre 2015...mais tu es toujours là pour tes grandes qualités et ta bonté. Ces belles années remplies d'amour et de la tendresse d'un homme qui fut à la fois un formidable époux, un papa aimé, un tendre grand père affectueux et généreux, un ami précieux et un voisin serviable ...Nous ne t'oublierons jamais ...une grande pensée pour toi nous réchauffe le cœur, ton âme restera gravée dans les cœurs de toute la famille Lamhel. À Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.



PUBLICITÉ

Ministère des Affaires Religieuses et des Affaires Islamiques
Ministère des Affaires Religieuses et des Affaires Islamiques

تحت الرعاية السامية لرئيس الجمهورية السيد عبد المجيد تبون
تنظير وزارة الشؤون الدينية والأوقاف

الأسبوع الوطني
للقراء الكريمة

يتضمن

المسابقة الوطنية
لحفظ القرآن الكريم
ونجودته ونفسه

الملتقى العلمي بعنوان:
منهج القرآن الكريم
في أخلاق الحياة العامة

26, 27, 28 ربيع الأول 1446 هـ الموافق 30 سبتمبر 01, 02 أكتوبر 2024 م بولاية تلمسان

anep

LE MÉDIATEUR MAGHREBIN 01 - 10 - 2024 ANEP : 0095